



**Association valaisanne
d'études généalogiques**

.....
**Walliser Vereinigung
für Familienforschung**



Avec le soutien du Conseil de la culture de l'Etat du Valais



Pour adresse

Philippe Bruchez, président Aveg-WVFF
CP 208 | 3979 Grône | philibru@bluewin.ch

Commission
du bulletin

abbé Claude Pellouchoud (rédaction, maquette et mise en page), Paul Laffay (armoiries numérisées), Guy-Bernard Meyer (arbres généalogiques), Danielle Turin (coordination et corrections), Walter Wyden (traduction)

Couverture

- Deux hunters survolant le Val Ferret, tableau de Claude Karlen, artiste peintre en aviation (+41 79 288 18 28 | claud.karlen@bluewin.ch)
- Couverture d'un cahier de l'abbé Antoine Gaspoz
- Hélène Berhod-Thétaz (assise), ses enfants, Julien et son épouse Agnès (à gauche), Léonie (à droite), et trois de ses petits-enfants, René, Julia et Marie-Rose Berhod (été 1946), collection particulière
- Mgr Jean Scarcella pose avec sa maman Grety, le 1^{er} août 2015 © Bernard Hallet | cath.ch
- Armes de Mgr Jean-Marie Lovey (dessin communiqué par l'évêché sans indication d'auteur) et de Mgr Jean Scarcella (communiquées par l'Abbaye et dessinées par Rolf Kälin)

Editeur

© Aveg-WVFF 2018



Impression

Tipografia La Vallée – Aosta

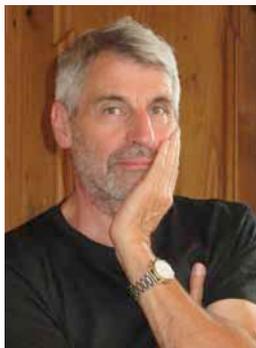
Sommaire | Inhaltsangabe

2017
Bulletin
27

Le billet du président Der Präsident hat das Wort	4
Comité 2017 Vorstand 2017	6
Rencontres 2018 Jahresprogramm 2018.....	7
Gaëtan Cassina	
Armoiries de nouvelles communes valaisannes V.....	8
Die Wappen der neuen Walliser Gemeinden V.....	15
abbé Claude Pellouchoud	
Nouvelles armoiries Die neuen Wappen	20
[Les] Berthod	
– Valais central.....	22
Alfred-Georges Berthod (1903-1981)	24
– Orsières	25
René Berthod (1938-2017)	28
[Les] Gaspoz	30
le curé Antoine Gaspoz (1875-1951)	34
Gisela Dirac	
Marie Bertrand née d'Angreville (1859-1934)	39
Patrick Borgeaud	
En passant par Buenos Aires.....	55
abbé Claude Pellouchoud	
Les registres paroissiaux	67
Le latin ecclésiastique	69
Admissions, démissions Aufnahmen, Austritte	86
L'AVEG en bref Der WFFF in kürze.....	87

Le billet du président

Le 4 novembre 2017, l'Association valaisanne d'études généalogiques, à l'invitation du Directeur des Archives cantonales valaisannes, a eu la chance de participer à la journée « Portes Ouvertes » des dites Archives. Profitant de cette intéressante tribune, notre société s'est présentée à un public curieux de la quête généalogique.



Grâce au dévouement de quelque quinze membres de notre société, qu'elles et qu'ils en soient ici remerciés, une partie du public présent s'est trouvé conquis et a demandé son admission à l'AVEG. C'est ainsi que notre société s'est enrichie de 15 nouveaux adhérents à qui nous souhaitons la plus cordiale des bienvenues au sein de notre association.

Tout n'est cependant pas tout rose sous le ciel généalogique valaisan. En effet à l'occasion de cette journée, les membres de notre société ont dû faire face et tenter de répondre à l'incompréhension de nos interlocuteurs du jour, devant les directives restrictives émanant de l'Evêché du diocèse de Sion et entravant considérablement l'accès aux registres paroissiaux, principale source d'informations pour les généalogistes souhaitant initier une recherche.

Cette incompréhension a été portée à la connaissance de l'Evêché, lequel a considéré, je cite : « Les archives paroissiales se trouvent aux Archives de l'Etat du Valais. Elles sont consultables selon les dispositions arrêtées judicieusement en son temps et sur lesquelles nous n'avons pas l'intention de revenir. »

Circulez, il n'y a rien à voir... Convaincue de la pertinence de sa décision antérieure, l'Autorité ecclésiastique n'a pas jugé utile d'entrer en discussion, ne serait-ce que pour expliquer sa position. Tant sur la forme que sur le fond cette réponse est regrettable, elle témoigne d'un certain mépris pour une activité digne d'intérêt et partagée par un nombre croissant de personnes.

Amies et amis généalogistes valaisans : toujours fiers de l'être ?..., et pour nos amies et amis généalogistes d'ailleurs, nous vous prions d'accepter nos excuses.

Le président
Philippe Bruchez

Der Präsident hat das Wort

2017
Bulletin
27

Am 4. November 2017 konnte die Walliser Vereinigung für Familienforschung dank Einladung des Direktors des Walliser Staatsarchivs in Sitten am »Tag der offenen Tür« in dessen Gebäude teilnehmen. Durch diese interessante Tribüne, konnte sich unsere Vereinigung vorteilhaft dem Genealogie- interessierten Publikum präsentieren.

Dank dem grossen Einsatz von einem Dutzend Mitglieder unserer Vereinigung, denen an dieser Stelle herzlich gedankt sei, waren einige Besucher der Tagung sehr überzeugt von den Möglichkeiten unserer Gesellschaft und haben sich spontan als neues Mitglied bei der WFFF angemeldet. Durch diese Eintritte erhöht sich die Mitgliederzahl um 15 Personen denen wir einen herzlichen Empfang und Willkommensgruss in unserer Vereinigung wünschen.

Leider ist aber nicht alles rosig unter dem Walliser Genealogie-Gewölbe. Unsere Mitglieder durften «am Tag der offenen Tür» den interessierten Besucher die Vorgehensweise zur Genealogie Forschung erläutern. Dabei war es schwierig den Besuchern die unverständlich restriktiven Direktiven der Diözese Sitten in Bezug auf Einsicht in die Kopien der Tauf-, Heirats- und Totenbücher der jeweiligen Pfarrgemeinde zu erklären. Diese zurückhaltende Einstellung zur Einsicht in deren Pfarreibücher seitens der Kirche ist schwer nachvollziehbar für die Mitglieder und erschwert die Forschungsarbeit wesentlich. Das erwähnte Problem wurde der Diözese Sitten mitgeteilt, welche dem WFFF folgende Antwort gibt:

Ich zitiere: »Die Archive der Pfarreibücher befinden sich in den Archiven des Staatsarchivs in Sitten. Sie können nach den vor einiger Zeit fachgemäss und als sinnvoll festgelegten Regeln konsultiert werden, wir möchten demzufolge nicht weiter auf diese Sachlage zurückkommen.«

Geht weiter, es gibt nichts zu sehen... Überzeugt von der relevanten früheren Entscheidung, hat die bischöfliche Behörde es nicht für nötig befunden mit uns in eine Diskussion einzutreten, sei es wenigstens um ihre Ansicht der Dinge kundzutun. Bedauernswert ist Stil und Inhalt der Antwort, sie zeugt irgendwie von einer Geringschätzung einer durchaus interessanten und wertvollen Tätigkeit durch welche immer mehr Personen verbunden sind.

Walliser Genealogie-Freundinnen und Freunde: seid ihr immer noch mit Freude dabei? und für unsere Genealogie-Freundinnen und Freunde ausserhalb bedauern wir gewisse Unannehmlichkeiten und möchten uns dafür entschuldigen.

Der Präsident
Philippe Bruchez

Association valaisanne d'études généalogiques

Walliser Vereinigung für Familienforschung

Président | Präsident

Philippe Bruchez

Case postale 208

3979 Grône

024 471 74 65

philibru@bluewin.ch

Caissière | Kassierin

Danielle Turin

Chemin de la Scie 8

1872 Troistorrens

024 471 75 72

d.margoison@bluewin.ch

Caution historique | Historiker

Pierre-Alain Bezat

Rue du Closillon 5

1870 Monthey

024 471 94 28

pa.bezat@gmail.com

Responsable informatique | Informatikverantwortlicher

Guy-Michel Coquoz

Chemin du Platane 2

1008 Prilly

021 626 05 48

eviona@coquoz.org

Membre Valais central | Mitglied Mittelwallis

Jean-Daniel Roten

Rue Hermann Geiger 1

1950 Sion

027 323 39 07

jdroten@tvs2net.ch

Membre Valais central | Mitglied Mittelwallis

Abbé Claude Pellouchoud

Noviciat Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus

La Combe 22

1922 Salvan

027 761 21 40

abcp@bluewin.ch

Membre Haut-Valais | Mitglied Oberwallis

Walter Wyden

Rue du Caveau 50

1965 Savièse

027 395 22 56

walter.wyden@bluewin.ch



Président d'honneur : Jean Bützberger

Membres d'honneur : Elisabeth Darbellay-Gabioud, Paul Heldner (1929-2016), Guy-Bernard Meyer, Philippe Terrettaz, Bernard Truffer

Rencontres 2018 | Jahresprogramm 20182017
Bulletin
27**14 avril, Gampel (assemblée générale)
14. April, Gampel (Generalversammlung)**

- Présentation du site de l'AVEG et démonstration de son bon usage par Guy-Michel Coquoz
- Verre de l'amitié offert par la Commune de Gampel-Bratsch
- Vorstellung und Handhabung der Webseite des WFFF durch Hr. Guy-Michel Coquoz
- Aperitif offeriert vom Gemeinderat Gampel-Bratsch

9 juin, Revereulaz (Vionnaz) | 9. April, Revereulaz (Vionnaz)

- Présentation du livre sur la Chapelle de Recon par son auteur, Michel Neuhaus
- Déplacement facultatif et visite de la chapelle de Recon
- Vorstellung des Buches über die Kapelle von Recon durch seinen Autor Hr. Michel Neuhaus
- Fakultativer Besuch der Kapelle von Recon

8 septembre, Martigny | 8. September, Martinach

- Exposé de Philippe Pierroz, *Les Valaisans de Placerville USA*
- Visite de la Distillerie Morand : depuis quatre générations, elle élabore des eaux-de-vie, liqueurs et sirops de haute qualité
- Vortrag von Philippe Pierroz, *Die Walliser in Placerville USA*
- Besuch der Brennerei Morand : seit vier Generationen arbeitet sie an Branntweinen, Likören und Sirups von hoher Qualität

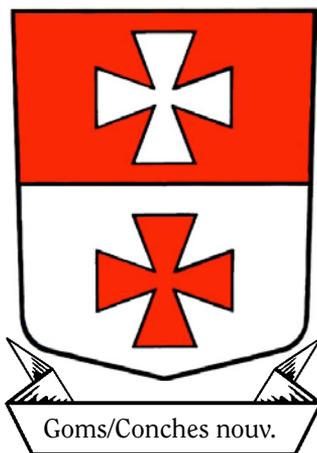
Armoiries de nouvelles communes valaisannes V

Gaëtan Cassina et Philipp Kalbermatter (avec la collaboration de Rolf Kälin pour les blasonnements en allemand)

Goms / Conches

« Une commune fusionnée nouvelle qui deviendra effective en 2017 a été acceptée par votation populaire le 14 juin 2015 » : cette phrase, qui ouvrait le N° IV de la présente rubrique dans le *Bulletin 25* (2015) de l'AVEG, évoquait le cas de Crans-Montana, dont les armoiries, nouvelles, faisaient partie intégrale du contrat de fusion.

S'il s'agissait d'une première, une autre nouvelle commune issue de fusion était majoritairement acceptée le même 14 juin 2015 par cinq communes de la partie supérieure du district de Conches et son entrée en force fixée au 1^{er} janvier 2017, sous le nom de Goms. Si nous n'avons pas alors signalé cet événement, aussi important sur le plan politique, social et économique que sous l'angle héraldique, donc identitaire, il faut maintenant réparer cette omission. D'autre part, si le choix des armoiries y était aussi lié contractuellement, c'était d'une autre manière que pour Crans-Montana. Parmi les « risques » de la fusion, une certaine perte d'identité ou une perte certaine d'identité avait été avancée en premier lieu avec le choix d'un nouveau nom et d'un nouveau blason. Mais d'autre part, une évidente visibilité commune sous une nouvelle dénomination et de nouvelles armoiries était invoquée en tête des chances de cette fusion.



Deux principes de base avaient été admis : l'appellation Goms pour la nouvelle commune, laquelle adopterait les armoiries de Münster-Geschinen. Or, si ce dernier nom résultait d'une précédente fusion, il s'agis-

sait, pour ses armoiries, de la reprise de celles du chef-lieu historique, Münster, qui étaient également celles du Dizain, aujourd'hui du district de Conches lui-même. [Fig. 1]

Pour s'en tenir au plan héraldique, la votation concharde présente donc au moins deux avantages :

- d'avoir accepté armoiries et drapeau parmi les plus anciens et les plus représentatifs de tout le Valais, dont la valeur identitaire, emblématique et symbolique est demeurée intacte à travers les siècles ;
- d'avoir renoncé à quatre armoiries et drapeaux, dont deux déjà issus de mini-fusions précédentes.

A ce titre, cette fusion peut être comparée à celle d'Anniviers (voir *Bulletin 24*, 2014), qui a également rassemblé sous une seule et même ancienne bannière les six communes dotées d'armoiries officielles aux XIX^e et XX^e siècles seulement.

Münster-Geschinen (2005-2016)

Prenons d'abord en compte les très anciennes et à la fois toutes nouvelles armoiries de *Goms*, soit Conches, en rappelant qu'une première fusion, impliquant Geschinen et Münster, avait montré la voie en 2005, optant alors déjà pour le blason de Münster.

Geschinen (1939-2004)

S'agissant de participer à l'allée des drapeaux des communes suisses de l'Exposition nationale suisse de 1939, Geschinen avait alors adopté officiellement des armoiries parlantes correctes, mais peu heureuses par leur composition, juxtaposant des figures sans les combiner véritablement [Fig. 2] : *de gueules à un grenier d'argent ouvert et ajouré de sable sur une terrasse bombée de sinople et accompagné d'une croissette pattée d'argent au canton dextre du chef et d'un glaive versé d'or au canton senestre*, soit sur fond rouge un grenier blanc posé sur un monticule vert, avec une croix flottante blanche dans l'angle supérieur gauche et une épée jaune dans l'angle supérieur droit. Ces armoiries parlantes faisaient allusion aux toponymes « Guessinon » et « Geschinun », attestés respectivement en 1327 et 1368, et qui dérivent de l'italien « cascina », « Geschi » en allemand, soit une petite maison. Lors de la fusion des deux communes, en 2005, ce sont les armes de Münster qui furent choisies, mais la commune plus petite demeura associée dans l'appellation de la nouvelle entité.



Münster (1368-2004)

Certes, les armoiries du dizain, puis district de Conches ont quelque peu varié au cours du temps, avec des croix ni pattées ni alésées, mais le blason officiel actuel, identique à celui de Münster, attesté déjà sur

un sceau de 1368, a été adopté depuis longtemps : *coupé de gueules et d'argent à deux croix pattées alésées de l'un en l'autre*, soit un écu partagé horizontalement en deux, la moitié supérieure rouge l'inférieure blanche, chacune portant une croix flottante aux extrémités élargies et de la même couleur que l'autre moitié. Fortement identitaire, ce blason était devenu celui du dizain en 1593, lorsque Münster devint définitivement son chef-lieu, alternativement partagé jusque-là avec Ernen, qui conserva la primauté sur le plan ecclésiastique, soit le siège du décanat. Les croix vont de pair avec le qualificatif de catholique attribué à Conches sous l'Ancien Régime : *Gomesia catholica*, allusion au rôle prédominant joué par ce dizain en faveur du maintien de la foi catholique romaine au temps de la Réforme et des luttes confessionnelles qui s'ensuivirent, au XVI^e siècle et jusqu'au début du suivant.

Passons en revue, pour mémoire, les armoiries des quatre autres anciennes communes, dans l'ordre topographique ascendant :

Niederwald (1939-2016)

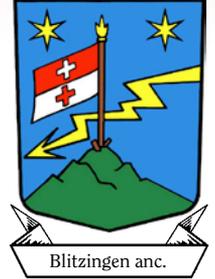
A l'instar de Geschinen, Niederwald choisit ses armoiries en 1939, dans le contexte de l'Exposition nationale de Zurich. Même si ses statuts bourgeoisiaux datent de 1565, sa communauté était déjà reconnue au XIV^e siècle. Le blasonnement de ces armes une fois encore parlantes, où la figure principale, les trois sapins, évoquent la « forêt inférieure » ou « d'en bas » du toponyme, est donc [Fig. 3] : *d'or à trois sapins de sinople fûtés au naturel et plantés sur trois coupeaux de sinople, au comble d'azur*, soit, sur fond jaune avec un bandeau bleu en haut de l'écu, trois sapins verts au tronc brun plantés chacun sur un monticule vert. Sans dérogation aux règles héraldiques, ce blason ne brillait pas pour autant par son originalité, mais sa disparition officielle n'interdit pas aux habitants du village d'arborer leur ancien drapeau à titre identitaire local dans certaines circonstances.



Blitzingen (1926-2016)

Blitzingen formait une commune avec les villages de Bodmen, Gadmen, Wiler et Ammern. Le territoire de Blitzingen faisait partie de la paroisse d'Ernen, un rectorat y fut fondé en 1818, une église construite en 1844 et la paroisse érigée en 1877. Une grande partie de la localité a été la proie des flammes en 1932. L'éclair très particulier des armoiries parlantes officialisées en 1926, qui renvoie aux toponymes « Blicigen »

et « Blicingen » attestés en 1353, n'a donc pas joué le rôle apotropaïque qu'on aurait pu attendre [Fig. 4]. Leur blasonnement, long et compliqué, trahit une héraldique de petite valeur, où l'éclair jaune, traversant le champ bleu de droite à gauche, passe derrière la hampe rouge à pointe jaune qui porte le drapeau du district – le même que pour Münster, on l'a vu –, mât planté au sommet d'une colline verte pentue, et deux étoiles jaunes en haut à droite et à gauche : *d'azur à un éclair d'or mouvant du flanc senestre et traversant le champ en barre ; un drapeau coupé de gueules et d'argent à deux croisettes de l'un en l'autre, fixé à une hampe de gueules à la pointe d'or, brochant sur l'éclair et mouvant d'une montagne de sinople, le tout cantonné en chef de deux étoiles à six rais.*



Malgré le caractère identitaire de ce blason, on ne saurait regretter sa disparition officielle, la faiblesse de son message héraldique étant patente aux yeux non seulement des spécialistes, mais aussi des connaisseurs et des amateurs.

Grafschaft (2001-2016)

Cette commune était issue de la fusion, en 2001, de Biel, Ritzingen et Selkingen. La dénomination de « Comitatus », Grafschaft en allemand et Comté en français, dont Gluringen faisait aussi partie, remonte au XIII^e siècle et constituait le quart inférieur du Haut-Conches. La reprise de cette appellation ancienne était d'autant plus heureuse qu'elle était assortie du choix des armoiries de Biel, augmentées de trois étoiles symbolisant les trois anciennes communes [Fig. 5]. Il faut ajouter que les blasons de Ritzingen et de Selkingen, tous deux créés et adoptés en 1939, n'étaient pas de très belle venue sur le plan héraldique. Abandonnés depuis presque vingt ans, nous n'y revenons pas ici, contrairement à celui de Biel : *d'azur à la crosse d'or posée en pal*, soit à une crosse épiscopale dressée sur un fond bleu.



A partir de 1277, les hommes de la Grafschaft dépendirent sur le plan judiciaire d'un juge local, qui ne rendait de comptes qu'à l'évêque de Sion et non au major de Conches. On trouve les armoiries à la crosse sculptées sur le portail de l'église, vraisemblablement en 1639 déjà, ainsi que sur un document de 1678 des archives paroissiales. Leur abandon représente le principal regret des conséquences héraldiques de la récente fusion.

Reckingen-Gluringen (2005-2016)

Issue de la fusion en 2005 de deux communes dont les noms ont été reliés par un trait d'union, cette entité alors nouvelle ne brillait pas par ses options héraldiques ou prétendues telles. Deux mots d'histoire en préambule.

Gluringen (fin XIX^e s.-2004)



Faisant partie du Comté dès le XIII^e siècle avec les trois autres communes évoquées précédemment et, elles, réunies à nouveau sous ce nom de 2000 à 2016, Gluringen a partagé leur sort jusqu'en 1798. Dans le fameux acte de 1277 apparaît Nicolas de Gluringen, fils du chevalier Marquart de Mörel et, de fait, le blason des Gluringen est celui de la famille de Mörel, connu par le sceau de Marquart dans le même acte de 1277. La commune de Gluringen adoptera les armoiries de la famille éponyme, ce dont témoigne un sceau communal du XIX^e siècle [Fig. 6].

Blasonnement : *d'azur à la bande d'or sur laquelle passe un lion d'argent*. Les couleurs ont été choisies plus récemment. On a affaire à un bel exemple d'héraldique médiévale, certes sans grande originalité, mais qui était destiné à une famille seigneuriale et non à une communauté.

Reckingen (1940-2004)

Parmi les pires armoiries communales du canton, celles de Reckingen datent de 1940 seulement. Elles tendaient à rappeler quelques moments de l'histoire locale et régionale, mais si l'intention était louable, la conception s'est éloignée d'une héraldique efficace par la force de figures simples, au profit du pittoresque paysager et de lettres malvenues [Fig. 7].



Le pont de bois couvert porté par deux piles en maçonnerie et qui enjambe le cours du Rhône évoque l'étendue de la commune sur les deux rives du Rhône avec Oberdorf, Niederdorf et Ueberrotten, d'une part ; et les trois majuscules MAR entrelacées, abréviation courante de MARIA au Moyen Age et à l'ère baroque, rappellent que la Vierge Marie est la patronne et la titulaire de la paroisse. Reckingen apparaît déjà en 1240 sous la forme « Requiringuen » et formait dans l'ancien Conches un quart du Haut-Conches. Paroisse indépendante depuis 1695. Le blasonnement donne : *de sinople à la rivière d'argent posée en pal et traversée par un pont couvert d'or brochant, reposant sur*

.....
deux piles d'argent maçonnées de sable, au chef d'azur chargée d'un monogramme MAR d'argent.

Reckingen-Gluringen (2005-2016)

Tenant absolument à conserver toutes les figures des deux blasons en les combinant, indépendamment des différences fondamentales entre ceux-ci – l'un hérité ou plutôt repris d'anciens seigneurs locaux, l'autre conçu comme un véritable paysage pictural anti-héraldique dans son traitement –, les nouvelles autorités ont procédé à un copier-coller auquel semblait se prêter une certaine complémentarité graphique, d'ailleurs purement fortuite [Fig. 8]: on a commencé par Gluringen, son fond bleu et son lion blanc escaladant l'écu en diagonale de droite à gauche, non plus sur sa bande originale, mais sur une simple ligne de partition; celle-ci provient de la superposition des armes de Reckingen sur celles de Gluringen, apparemment favorisée par l'importance des parties vides de ces dernières; ce transfert a toutefois entraîné quelques réaménagements dans les parties centrale et supérieure de l'écu: l'amputation de la bande de Gluringen, dont la fonction héraldique consistant à porter le lion a été « reprise » par la pente verte d'une présumée montagne, mais au détriment des rives vertes qui bordaient le cours du Rhône et de celui-ci en amont du pont dans les armes de Reckingen; il a ainsi fallu également sacrifier le chef, soit le ciel bleu avec son monogramme marial; enfin, la superposition de Reckingen sur Gluringen a couvert partiellement le lion par le pont de bois couvert, autre élément discutable en héraldique, les ponts étant normalement symbolisés par une arche en maçonnerie et non reproduits de manière réaliste. Nous laissons ici de côté le blasonnement de ces pseudo-armaoiries, pratiquement impossible en français, d'autant qu'elles n'ont plus désormais aucune valeur officielle.



Soumises à l'autorité cantonale, ces armoiries avaient été contestées par les Archives de l'État dans un rapport demandé par la Chancellerie de l'État. C'est alors que la commune s'est prévalu de la clause de l'autonomie communale pour défendre son choix, au mépris du respect de règles héraldiques qui ne dépendent pas d'une autorité politique, quelle qu'elle soit.

L'ensemble, a- ou anti-héraldique, a été fustigé avec raison par la *Stiftung Schweizer Wappen und Fahnen*, même si le reproche d'enquerre, c'est-à-dire d'avoir enfreint la règle héraldique des couleurs

2017
Bulletin
27

en juxtaposant des couleurs, ce qui n'est pas égal à leur superposition, n'est pas justifié selon notre interprétation, pourtant à peine moins intransigeante. Ces soi-disant armoiries seront les moins regrettées par les héraldistes, connaisseurs et amateurs. Espérons qu'il en ira de même sur place.

En conclusion, la seule réserve qui puisse être émise et le reproche que certains ont même ouvertement exprimé à l'égard de cette fusion tiennent à son appellation : Goms, soit Conches, est le nom du district tout entier. Obergoms, soit Haut-Conches, aurait certes mieux convenu à la nouvelle entité communale, mais il avait déjà été choisi et adopté lors de la fusion, en 2009, d'Obergesteln, Oberwald et Ulrichen. Par contre, si les armoiries d'Obergoms sont plutôt malheureuses, voire malencontreuses, celles de Goms sont, elles, irréprochables.



Die Wappen der neuen Walliser-Gemeinden V

2017
Bulletin
27

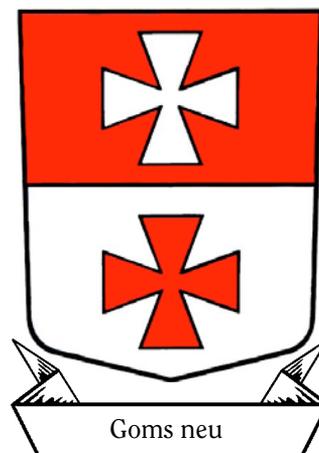
Gaëtan Cassina und Philipp Kalbermatter (mit Beteiligung von Rolf Kälin für die Blasonierungen auf deutsch)

Goms

«Eine neue Gemeindefusion mit Wirkung auf Anfang 2017 wurde durch eine Volksabstimmung vom 14. Juni 2015 gutgeheissen». Dieser Satz aus Teil IV der vorliegenden Rubrik im *Bulletin 25* (2015) der WFFF betraf Crans-Montana, dessen neues Wappen Teil des Fusionsvertrages war.

Gleichzeitig entstand im oberen Teil des Goms eine neue Gemeinde aus dem Zusammenschluss von fünf bisherigen Gemeinden unter dem Namen Goms. Dieses in politischer, wirtschaftlicher, soziologischer und heraldischer Hinsicht bedeutende Ereignis wollen wir hier nachträglich besprechen. Auch hier bildete das neue Wappen Teil des Fusionsvertrages. Im Vorfeld befürchtete man das Risiko eines Identitätsverlustes durch einen neuen Namen und ein neues Wappen, erhoffte sich dadurch aber auch einen starken gemeinsamen Auftritt. Als Basis festgelegt wurden der Gemeinename Goms und das Wappen von Münster-Geschinen, das dem Wappen von Münster und auch dem Zendenwappen entsprach [Abb. 1].

Vom heraldischen Standpunkt aus bietet das neue Wappen zwei Vorteile: die Übernahme eines uralten und geschichtsträchtigen Wappens, dessen identitätsstiftender und symbolischer Wert sich bis heute gehalten hat, und der Verzicht auf vier Wappen, deren zwei ohnehin das Produkt vorausgegangener Mini-Fusionen waren. Diese Grossfusion im Obergoms kann mit derjenigen von Anniviers (*Bulletin 24*, 2014) verglichen werden, wo sechs Gemeinden unter einem gemeinsamen altüberlieferten Banner vereint sind und ein offizielles Wappen erst im 19./20. Jahrhundert entstand.



Münster-Geschinen (2005-2016)

Diese Doppelgemeinde entstand 2005 durch Fusion und führte das Wappen von Münster.



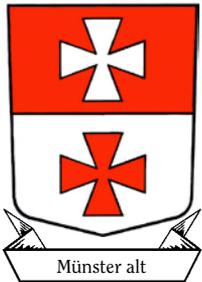
Geschinen (1939-2004)

Für die Beteiligung an der Höhenstrasse mit den Gemeindefahnen an der Landesausstellung («Landi») von 1939 schuf Geschinen ein sprechendes, zwar korrektes, aber unglücklich kombiniertes Wappen [Abb. 2]: *In Rot auf einem grünen Berg ein silberner Speicher mit schwarzen Fenster- und Türöffnungen, im Haupt begleitet von einem silbernen Tatzenkreuz und einem gestürzten goldenen Schwert.* Das spielt auf den Ortsnamen «Guessinon» 1327 bzw. «Geschinun» 1368 an, der abgeleitet wird von ital. cascina, dt. Geschi, ein kleines Haus. Bei der Fusion mit Münster 2005 übernahm man das Münstiger Wappen, behielt aber die Bezeichnung Geschinen im neuen Gemeindenamen Münster-Geschinen bei.



Münster (1368-2004)

Das Wappen des Zenden Goms hat sich im Lauf der Zeit immer wieder leicht verändert. Das heutige Wappen ist identisch mit demjenigen von Münster und findet sich schon auf einem Siegel von 1368: *Geteilt von Rot und Silber mit zwei Tatzenkreuzen in gewechselten Farben, d.h. ein waagrecht geteilter Wappenschild, die obere Hälfte rot und die untere Hälfte silbern, mit jeweils einem schwebenden Kreuz in der Farbe des anderen Feldes.* Dieses Wappen wurde vom Goms 1593 übernommen, als Münster definitiv Hauptort des Zenden wurde, während Ernen kirchliches Zentrum (Sitz des Dekanates) blieb. Die Kreuze werden dem Ruf des Goms als «Gomesia catholica», das zur Zeit der Reformation und der folgenden konfessionellen Kämpfe fest zum alten Glauben stand, in vollem Umfang gerecht.



Kommen wir nun zu den Wappen der vier übrigen Gemeinden in geografisch ansteigender Reihenfolge.

Niederwald (1939-2016)

Auch Niederwald wählte sein Wappen anlässlich der Landesausstellung von 1939. Die Gemeinde bestand schon im 14. Jahrhundert und gab sich 1565 ein Bürgerstatut. Die drei Tannen im sprechenden Wappen erinnern an den Ortsnamen, der früher Silva bzw. Wald und später Niederwald lautete [Fig. 3]: *Unter einem blauen Schildhaupt*



.....

in Gold auf einem grünen Dreieberg drei grüne Tannen mit natürlichem Stamm. Das Wappen entspricht heraldischen Regeln, doch fehlt ihm eine gewisse Originalität. Dennoch wird die alte Gemeindefahne von den Einwohnern des Ortes bei Anlässen gerne hervorgeholt.

Blitzingen (1926-2016)

Blitzingen bildete seit dem 14. Jahrhundert mit den Weilern Bodmen, Gadmen, Wiler und Ammern eine Gemeinde. Es gehörte einst zur Pfarrei Ernen, wurde 1818 Rektorat, erhielt 1844 eine Kirche und wurde 1877 Pfarrei. Das seit 1926 geführte sprechende Wappen mit dem Blitz weist auf den Ortsnamen hin: «Blicigen» bzw. «Blicingen» 1353 [Fig. 4]. Es entfaltete aber keine apotropäische Wirkung, denn der Ort fiel 1932 einem Grossbrand zum Opfer. Die etwas umständliche Beschreibung des Wappens lautet: *In Blau aus dem oberen linken Schildrand hervorbrechender und nach der rechten unteren Seite gerichteter goldener Blitz, überdeckt von einer auf einem grünen Berg gehissten Fahne, diese geteilt von Rot und Silber mit zwei Kreuzen in gewechselten Farben, an einer roten Fahnenstange mit goldener Spitze, im Haupt begleitet von zwei sechsstrahligen goldenen Sternen.* Das Wappen stiftete zwar Identität, jedoch müssen wegen der schwachen heraldischen Aussagekraft weder Fachleute noch Wappenliebhaber sein Verschwinden bedauern.



Grafschaft (2001-2016)

Diese Gemeinde ging 2001 aus der Fusion von Biel, Ritzingen und Selkingen hervor. Die sogenannte Grafschaft (comitatus), zu der einst auch Gluringen gehörte, reicht ins 13. Jahrhundert zurück und bildete den untersten Viertel des Obergoms. Wappen und Namen der neuen Gemeinde waren gut gewählt. Das Fusionswappen entsprach demjenigen des Hauptortes Biel, begleitet von drei Sternen für die drei Gemeinden [Fig. 5]. Die 1939 entstandenen und heraldisch nicht sehr glücklichen Wappen von Ritzingen und Selkingen lassen wir hier beiseite, im Gegensatz dem demjenigen von Biel: *In Blau ein goldener Bischofsstab.* Die Leute der Grafschaft unterstanden seit 1277 dem Gericht des Ammanns, der nur dem Bischof Rechenschaft schuldete und nicht etwa dem Meier des Goms. Der Bischofsstab erscheint als Schnitzerei an der Kirchentüre, vielleicht schon 1639, und auf einem Dokument von 1678 aus dem Pfarrarchiv. Die Aufgabe des alten Wappens dürfte wohl der einzige Wermutstropfen der Fusion sein.



Reckingen-Gluringen (2005-2016)

Diese aus einer Fusion 2005 hervorgegangene Doppelgemeinde konnte mit ihrem neu geschaffenen Wappen nicht besonders glänzen.

**Gluringen (Ende 19. Jh.-2004)**

Die Gemeinde bildete seit dem 13. Jahrhundert bis 1798 einen Teil der Grafschaft. In der oben erwähnten Urkunde von 1277 erscheint Nikolaus von Gluringen, Sohn des Ritters Marquard von Mörel, und in der Tat ist das Wappen von Gluringen dasjenige der Familie von Mörel, so wie es sich auf dem Siegel von 1277 und auf einem Gemeindegel des 19. Jahrhunderts vorfindet [Abb. 6]: *In Blau ein goldener Schrägbalken, oben begleitet von einem schreitenden silbernen Löwen.* Die Farben stammen aus jüngerer Zeit. Das

Wappen ist ein schönes Beispiel für mittelalterliche Heraldik mit Bezug zu einer Adelsfamilie statt zu einer Gemeinde.

Reckingen (1940-2004)

Das von 1940 datierende Wappen von Reckingen ist eines der schlechtesten im Kanton Wallis. Sein an sich lobenswerter Zweck war, einige



Etappen der Ortsgeschichte aufzuzeigen, doch statt mit einfachen heraldischen Elementen zu arbeiten, stellte es ein buntgemischtes Sammelsurium dar [Abb. 7]. Die Holzbrücke auf Mauersockeln über dem Rotten weist auf die Ortsteile Oberdorf, Unterdorf und Überrotten hin, die in barocker Art verschnörkelten Buchstaben MAR bezeichnen die Gottesmutter Maria als Patronin der Pfarrkirche. Reckingen wird schon 1240 als Requiringen erwähnt und bildete im alten Goms einen Viertel des Obergoms und seit 1695 eine eigene Pfarrei. Die heraldische Beschreibung lautet:

Unter blauem Schildhaupt, darin das silberne Monogramm MAR, in Grün ein pahlweise gestellter silberner Fluss, überdeckt von einer bedachten goldenen Brücke auf zwei schwarz gemauerten silbernen Pfeilern.

Reckingen-Gluringen (2005-2016)

Die beiden Gemeinden wollten nach der Fusion unbedingt alle Elemente ihrer noch so unterschiedlichen bisherigen Wappen beibehalten und übertrugen diese fast unverändert ins neue Wappen [Abb. 8]. Den Beginn macht Gluringen, blauer Grund mit silbernem von rechts nach

.....

links schreitendem Löwen, aber nicht mehr auf einem schrägen Band, sondern auf einer Trennlinie. Diese bildet die Abgrenzung zum Wappen von Reckingen, das auf dasjenige von Gluringen aufgesetzt wurde, um dessen leeren unteren Teil zu überdecken. Das zog einige Änderungen im mittleren und oberen Teil des Wappenschildes nach sich. Das goldene Band, auf welchem der Löwe einherschreitet, wurde durch einen angeblichen grünen Berg ersetzt, dies zum Schaden des oberen Teils der grünen Rottenufer im Reckinger Wappen und auf Kosten des blauen Oberfeldes mit dem Monogramm MAR. Auch wurde der Löwe ein wenig durch die Holzbrücke verdeckt. Anzumerken ist, dass man Brücken in der Heraldik in der Regel gemauert und nicht in realistischer Art darstellt. Die heraldische Beschreibung lautet: *Schräggeteilt von Blau mit einem schreitenden silbernen Löwen und von Grün, überdeckt von einer bedachten goldenen Brücke auf zwei aus dem Schildfuss wachsenden schwarz gemauerten silbernen Pfeilern, unter der ein pfahlweiser silberner Fluss hervorfliessen.*



Dieses Wappen wurde vom Staatsarchiv in einem Bericht an die Staatskanzlei abgelehnt. Die Gemeinde berief sich aber auf ihre Selbstbestimmung ohne Rücksicht auf heraldische Regeln, welche allerdings nicht von einer politischen Instanz abhängen. Die un- oder antiheraldische Darstellung wurde zu Recht von der Stiftung Schweizer Wappen und Fahnen kritisiert, auch wenn der Vorwurf des Bruchs der heraldischen Regeln durch das Aneinanderlegen von Farben unserer Ansicht nach nicht gerechtfertigt ist. Das Verschwinden eines solchen Wappens muss aber nicht bedauert werden.

Zum Schluss sei die Bemerkung erlaubt, dass der einzige wesentliche Vorbehalt gegen die Grossfusion im Namen «Goms» liegt, der den ganzen Bezirk bezeichnet. Der passende Name Obergoms ist aber schon seit 2009 durch die Fusion der drei Gemeinden Oberwald, Obergesteln und Ulrichen besetzt. Im Gegensatz zum Wappen der Gemeinde Obergoms lässt sich am Wappen der Gemeinde Goms aus heraldischer Sicht nichts aussetzen.

Nouvelles Armoiries | Neue Wappen

abbé Claude Pellouchoud

La tradition veut que les évêques et prélats possèdent un blason personnel, en plus des armoiries du diocèse, de l'Abbaye territoriale ou de la Congrégation. Certains adoptent le blason de leur famille, ne serait-ce qu'en partition, ou bien composent un écu avec des symboles qui indiquent leur idéal, font référence à des faits ou des expériences passés, ou bien encore à des éléments liés au programme de leur pontificat.

Mgr Jean-Marie Lovey, C.R.B., évêque de Sion

Jean-Marie Casimir, né le 2 août 1950 à Chez-les-Reuses (Orsières), fils d'Emile Lovey (1910-1983) et Julia Pellouchoud (1911-2005)¹, ordonné prêtre le 15 juin 1977, élu évêque de Sion pour succéder à Mgr Norbert Brunner et consacré par ce dernier le 28 septembre 2014, a choisi un blason qui rappelle son histoire.



L'écu est un chapé² ployé. La chape indique – comme c'était le cas pour le pape Benoît XVI –, un idéal religieux : bénédictin pour le pape émérite, canonial pour Mgr Lovey qui fut chanoine régulier du Grand-Saint-Bernard et même prévôt de sa Congrégation (2009-2014).

Même rappel de la Congrégation hospitalière du Mont-Joux dans *le champ principal*, au centre, *d'argent* : on y trouve un symbole de la congrégation du Grand-Saint-Bernard, *un cœur enflammé de gueules* (qui tire son origine de saint Augustin, appelé *Doctor amoris*).

Dans la partie de l'écu appelée "chape" :

- *dans le canton dextre* de l'écu (à gauche pour celui qui regarde), *de gueules*, on trouve les symboles de l'évêque : *le glaive d'argent et la crosse du même passés en sautoir* (armoiries du diocèse de Sion) ;
- *dans le canton senestre* de la chape on trouve une référence aux armoiries de la famille Lovey : *de sinople au veau (ou taureau) saillant d'argent, surmonté d'un croissant versé et figuré du même.* La

1. Il est le huitième d'une fratrie de onze enfants.

2. Le champ principal est accompagné de deux champs latéraux dans les angles supérieurs, à la façon d'une "chape".

.....

simplification du blason originel (*meubles d'or, avec bordure aussi d'or*) est fort heureuse et donne un bel équilibre au blason épiscopal.

Dans l'héraldique ecclésiastique l'usage est d'accompagner le blason d'une devise. Celle-ci présente un idéal ou un programme de vie. Sous le blason épiscopal de Mgr Lovey apparait la devise « *Evangelii gaudium* » (« *la joie de l'Évangile* ») qui est une référence à la première exhortation apostolique du pape François (24 novembre 2013).

Mgr Jean Scarcella, C.R.A., Père Abbé de l'abbaye territoriale de Saint-Maurice d'Agaune

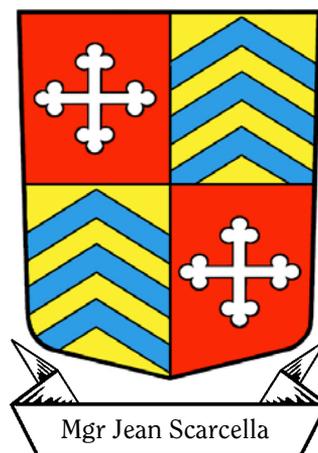
Seul enfant de Julien Scarcella (1920-2009), fils de Constant, émigré d'Italie (Sicile) dans les années 1920, et de Grety Gerber (1928-2016), originaire de Sumiswald, dans le canton de Berne, Jean César Scarcella est né le 28 décembre 1951 à Montreux (Vaud). Il y passe une enfance heureuse avant d'entrer à l'Abbaye de Saint-Maurice où il est ordonné prêtre le 31 mars 1990.

Jean Scarcella est élu par le Chapitre abbatial le 10 avril 2015³. Le pape François entérine ce choix le 22 mai 2015 et le nomme 95^e Abbé territorial de Saint-Maurice d'Agaune. Mgr Jean Scarcella prend la succession du Père Abbé Joseph Roduit le lundi 27 juillet 2015 (prise de possession canonique) et reçoit la bénédiction abbatiale le 1^{er} août suivant des mains de Mgr Jean-Marie Lovey, évêque de Sion.

Les armoiries et la devise de Mgr Scarcella :

Ecartelé : aux I et IV de gueules à la croix tréflée d'argent (armoiries de l'Abbaye de Saint-Maurice) ; *aux II et III d'or chevronné d'azur* (armoiries de la famille Scarcella).

En Jean 3, 30, Jean-Baptiste proclame : « *Il faut qu'il grandisse ; et moi, que je diminue* ». Si je dois me faire petit pour que Dieu grandisse, c'est parce qu'il est toujours celui qui est plus grand : « *Deus semper maior* » (« *Dieu toujours plus grand* »).



3. Mgr Joseph Roduit, Père Abbé de l'Abbaye depuis 1999, atteint d'un cancer, a présenté sa démission le 17 décembre 2014. Elle fut acceptée par le pape François le 18 mars 2015. Il rendra son âme à son Seigneur, le 17 décembre suivant, le jour anniversaire de ses 76 ans.

[Les] Berthod – Valais central

Ce nom, avec ses nombreuses variantes, dérive du prénom *Berthold* ; il se rencontre principalement dans le Valais central, tout d'abord dans le val d'Anniviers, où il apparaît vers 1300 avec Antoine Bertoldi de Saint-Jean, affranchi en 1308. Très tôt, la famille se ramifie hors d'Anniviers, notamment à Vemamiège et Nax, où elle est établie avant 1338 et où elle est encore bourgeoise de ces deux communes. D'autres rameaux apparaissent à Vercorin en 1442 et à Chippis en 1449 ; Jacquemet Berthod, de Fang (Chandolin), est reçu bourgeois de Chippis en 1523 et François Berthod devient bourgeois de Chippis et Chalais-Vercorin en 1626. Jacques est châtelain de Saint-Léonard avant 1586 ; des rameaux paraissent encore à Savièse et à Arbaz entre le XV^e et le XVII^e siècle.

Jean, de Vernamiège, reçu bourgeois de Sion en 1494, est l'auteur d'une branche distinguée qui a fourni plusieurs bourgmestres de la cité, des châtelains de Bramois et Granges, des officiers en Piémont. Georges, châtelain de Bramois et Granges en 1778, fut le dernier représentant de cette branche. Une autre branche, admise à la bourgeoisie de Bramois au XIX^e siècle, est devenue bourgeoise de Sion par l'union des deux communes en 1968.

La famille Berthod est toujours florissante dans le val d'Anniviers où elle a droit de bourgeoisie dans la commune de Saint-Luc. Louis-François, né en 1790, se fixe à Sierre et y est admis à la bourgeoisie en 1816. A cette branche se rattachent Joseph (1864-1928), capucin sous le nom de père Bérard, qui exerça son ministère en Suisse alémanique, principalement à Andermatt (Uri)¹ ; et Alfred-Georges Berthod (1903-1981), ancien consul général de Suisse, dont le nom « doit être inscrit en lettres d'or dans la liste des grands Valaisans qui ont fait honneur à leur pays. »²

I. – D'azur au bélier d'argent surmonté en chef de 3 étoiles à 5 rais d'or rangées en fasce.

Cachet portant les initiales PB (peut-être Paul-Gaspard Berthod, de Sion, capitaine en



1. « C'est là qu'il exerça la plus grande partie de son activité sacerdotale. Il s'attacha à relever cette paroisse non seulement en y bâtissant un nouveau presbytère, mais surtout en soulageant les misères morales de ses paroissiens. » *Feuille d'Avis du Valais*, 24 janvier 1928.

2. Gérald Rudaz, *Le Confédéré*, 8 mai 1970.

Piémont) sur une lettre non datée (XVIII^e siècle) adressée au chevalier de Quartéry, capitaine, à Moncalieri (Piémont). Communication de M. A.-G. Berthod, 1973. Emaux présumés.

II. – D'azur à un autel d'argent, sur un perron de 3 marches du même, cantonné en chef de 2 pointes de diamant d'or.

Peinture sur un plafond de l'ancienne maison Berthod à Sierre (vraisemblablement construite par Joseph-Marie Berthod, de Sierre, né en 1858), aujourd'hui propriété de la commune (peinture disparue après 1918). Communication de M. A.-G. Berthod, 1973.



Variantes :

- 1) D'Angreville, 1868, donne ces mêmes armes, mais avec l'autel plus étroit, pareil à une stèle, comme armes de l'ancienne famille de Sion³ ;
- 2) *L'Armorial valaisan* de 1946 remplace l'autel par une colonne, cantonnée en chef de 2 étoiles à 5 rais d'or, et indique comme source un sceau de Michel, de Sion, major de Nendaz (Archives cantonales) ;
- 3) Un sceau de Pierre-Nicolas, 1741 (archives de la Bourgeoisie de Sion, 3/26) et 1750 (archives de Torrenté, 49/2/45) pose la colonne sur 3 coupeaux de sinople en l'accompagnant en chef de 3 étoiles d'or posées 1 et 2, avec pour cimier un bélier issant (cf. couverture du bulletin n° 9 de l'AVEG) ;
- 4) Un sceau de P. Berthod, 1676 (AGV, Brigade, n° 187), réunit les 2 thèmes héraldiques : une colonne cantonnée de 2 étoiles à 5 rais en chef et soutenue en pointe d'un animal assez difficile à définir en raison de sa dimension réduite, qui a été pris pour un ours (*Baer*), plus probablement un bélier (*bera* ou *bero* en patois).



D'après la notice parue dans *l'Armorial valaisan*, 1974.

3. *L'Armorial général* de Johannes Baptista Rietstap, 1861, qui réunit des centaines d'armoriaux régionaux ou nationaux de toute l'Europe, donne ces mêmes armes avec l'autel plus étroit, pareil à une stèle :

cf. <http://boutique.genealogie.com/blasons/armoiries-famille-berthod-5447>
ou <http://www.armorial.org/produit/68338-berthod.html>

Alfred-Georges Berthod (1903-1981)

abbé Claude Pellouchoud

Originaire de Sierre et Saint-Luc, dernier enfant d'Emile Berthod (1857-1920)¹ et Aline Coppex (1861-1928), Alfred-Georges Albert Berthod naît le 4 juillet 1903 à Vouvry, patrie de sa mère où ses parents sont installés depuis leur mariage. Orphelin de père à l'âge de 17 ans, il reprend l'emploi de son père mais est attiré par les relations internationales. A l'âge de 20 ans, il fonctionne comme secrétaire de diverses délégations lors d'une conférence sur le Proche-Orient.



Jeanne et Alfred-Georges Berthod-Nicolas
(25 août 1968)

Licence en sciences économiques en poche (Université de Lausanne), sa voie est tracée, ou plutôt, il la trace : la diplomatie. Il débute dans la carrière consulaire comme aide-chancelier à Anvers (Belgique) en 1924, puis comme chancelier à Catane (Italie) en 1927, avant de se retrouver, successivement, en France aux consulats de Lille (1927), Lyon (1928), Nantes (1928) et Strasbourg (1936)².

C'est à Nantes qu'il fait la connaissance de Jeanne Nicolas (1907-1989) qu'il épouse en 1929. De leur union sont issus deux enfants, une fille et un garçon. Ce dernier porte le prénom de son grand-père, Emile, dont il est le seul petit-fils « Berthod »³.

De retour à Lyon comme vice-consul dès 1938, ses talents de négociateur s'épanouissent pleinement. Il y représente, durant toute la dure période de la guerre, non seulement les intérêts helvétiques mais également ceux de diverses puissances qui avaient confié leur représentation à notre pays⁴.

1. Voyageur connu de la maison Suchard à Serrières (*Le Confédéré*, 17 août 1926), ancien président des voyageurs de commerce du Valais et tireur des plus émérites (*Le Confédéré*, 3 septembre 1928).

2. *La Tribune de Genève*, 17 juin 1967. *The International Year Book and Statesmen's Who's Who*, 1976.

3. Ancien porte-parole de la police genevoise, Emile Berthod a été maire de Plan-les-Ouates (*Le Nouvelliste*, 5 août 2009) et président puis président d'honneur de la « *comona valèjana dé Zénèva* » (*commune valaisanne de Genève*).

4. Roger Cheseaux, *Hommage à M. Alfred-G. Berthod, ancien Consul Général de Suisse*, (*Le Confédéré*, 24 mars 1981).

.....

Dès la fin des hostilités, le Conseil fédéral le nomme consul à Bordeaux où, jusqu'à sa retraite en 1968, il poursuit sa carrière qui y prend « une telle ampleur que, débordant du cadre pourtant déjà très large des fonctions consulaires », devient comme « une sorte de magistrature intellectuelle et morale »⁵. Son passage en Gironde est marqué par l'ouverture de la liaison aérienne entre cette région et la Suisse, à son instigation directe. La ville de Bordeaux et la République française lui rendront hommage : la première lui décerne sa citoyenneté d'honneur (1968) et la seconde l'élève à la dignité de Chevalier de la Légion d'honneur (1970).

L'humaniste attaché à son pays

Alfred-G. Berthod, après la tourmente 39-45, put, outre ses nombreux devoirs et fonctions, se consacrer au resserrement des liens culturels franco-suisse. Brillant conférencier, organisateur de manifestations⁶, ce Valaisan « émigré » n'oublia jamais ses origines. S'il fut Consul général de Suisse, on peut dire de lui qu'il fut en même temps l'ambassadeur du Valais partout où le conduisirent les étapes de sa carrière diplomatique⁷.

Il appartenait à toutes les sociétés dont le but est de maintenir le culte de la patrie. La Société d'histoire du Valais romand le comptait comme son plus ancien membre à l'étranger⁸. Il y contribua activement et lui remit une étude sur Joseph-Hyacinthe Barman (1800-1885), premier président du Grand-Conseil valaisan en 1840, député de la Diète fédérale et ministre de Suisse à Paris de 1848 à 1856⁹.

Très attaché à son pays, il avait évoqué, pour le *Bulletin mensuel de l'Union helvétique de Lyon*¹⁰, le canton du Valais en ces termes : « *C'est mon pays et j'en suis fier. J'y suis né et, chaque jour, j'espère que mes os y dormiront. Sentiment puéril, direz-vous, mais qu'importe. Je voudrais reposer dans ce vieux cimetière qui domine la plaine du Rhône.* »

Décédé le 13 mars 1981 à Vevey, il a été inhumé, selon son désir, à Vouvry, son village natal, le 17 mars 1981, dans « *ce vieux cimetière qui domine la plaine du Rhône* ».

5. *Allocution de M. Jacques Chaban-Delmas à l'occasion du départ de M. A.-G. Berthod, consul général de Suisse*, 16 décembre 1968.

6. Première du *Roi David* d'Arthur Honnegger et René Morax, de l'*Histoire du soldat* de C.-F. Ramus et Igor Strawinsky, dans le Sud-Ouest de la France.

7. Gérald Rudaz, *Le Confédéré*, 8 mai 1970.

8. *Le Confédéré*, 18 juin 1946.

9. *Joseph-Hyacinthe Barman, premier diplomate valaisan au service de la Confédération*, dans les *Annales valaisannes*, 1965, vol. 13, pp.283-306.

10. No 22 – mars 1930.

[Les] Berthod – Orsières

2017
Bulletin
27

Jean-Laurent Berthod (1818-1887), de Courmayeur dans le val d'Aoste, fromager, partit de ce village en 1843¹, un peu pressé semble-t-il de prendre ses distances avec les douaniers du roi de Sardaigne². Il s'arrêta à Praz-de-Fort dans le Val Ferret, premier village habité lorsque l'on vient du sud, épousa en 1845 une native, Marie Séraphine Formaz (1824-1906), et établit ainsi, en Valais, les Berthod de Courmayeur. Reçu bourgeois d'Orsières le 9 novembre 1856, il devint citoyen valaisan 10 jours plus tard.

Jean Laurent n'eut de ses trois fils parvenus à l'âge adulte qu'un petit-fils, Joseph, né en 1878 et envoyé dès l'âge de quinze ans à l'Ecole normale des instituteurs des Marianistes à Sion. Devenu instituteur à dix-sept ans, Joseph fut trois ans secrétaire de l'Instruction publique puis revint dans son village pour y enseigner. A vingt-neuf ans, il devint buraliste postal et épousa sa contemporaine Hélène Thétaz (1878-1951). L'histoire sembla se répéter. Joseph Berthod (1878-1925) n'eut de trois fils qu'un petit-fils, René Jean-Marie, né en 1938, instituteur, dont il est question ci-après.



Tiercé en pairle renversé : au I de sable à un lion d'argent dressé et contourné ; au II d'argent à un ours de sable dressé ; au III d'azur à une colonne d'argent mouvant de la pointe.

Armes modernes, 1974. Le lion d'argent rappelle la vallée d'Aoste ; l'ours de sable représente Orsières ; la colonne d'argent évoque le Grand-Saint-Bernard.

D'après les renseignements et recherches de René Berthod (1938-2017)

1. Date confirmée par une lettre du curé d'Orsières François-Joseph Biselx, cosignée par le président de la commune et le châtelain, ou juge, et adressée au gouvernement cantonal à Sion. Elle sollicite la bienveillance des autorités en faveur de quelques Valdôtains, dont Jean Berthod, qui demandent à s'établir.
2. L'Italie n'existe pas encore en tant que nation (son unification se fera plus tard). Fromager à La Vacher, Jean-Laurent donna asile un soir à deux contrebandiers poursuivis et à trois ils se barricadèrent. Les douaniers réussirent à pénétrer par derrière et les jeunes gens s'enfuirent : les deux contrebandiers vers en bas, Jean-Laurent vers le col. Jean-Laurent ne retourna jamais à Courmayeur et le récit est demeuré de son épouse allant en Vallée d'Aoste pour implorer le pardon de la reine. Est-ce pour cette question de contrebande ? Est-ce pour non accomplissement de ses obligations militaires ? Nous ne le savons plus.

René Jean-Marie Berthod (1938-2017)

abbé Claude Pellouchoud

Né à Praz-de-Fort le 14 juin 1938 comme l'aîné et unique garçon de Julien Berthod (1912-1981), l'épreuve le touche dès son enfance puisque René perd sa maman, Agnès Lattion (1914-1947), à l'âge de neuf ans.



La famille Julien et Agnès Berthod-Lattion, avec la sœur du père, Léonie, et leurs six enfants, dix jours avant la terrible épreuve du deuil (15.04.1947)

Fils et petit-fils d'instituteur, René le sera à son tour. À 18 ans, après sa formation à l'École normale de Sion, il enseigne à Verbier. De 1958 à 1963, il fait des études de lettres à Fribourg, interrompues par un an de service militaire, et par de l'enseignement à Martigny. À 25 ans, sa licence en lettres en poche, il épouse Mariette Délèze (1936-2005). Dieu bénit leur union en leurs donnant 7 enfants. De ses 5 fils, René aura 11 petits-fils !

La même année 1963 il entre à l'école secondaire d'Orsières, où il formera pendant 35 ans plusieurs générations, principalement à l'art de la langue française, dont il maîtrisait la grammaire et la syntaxe avec passion, mais aussi à l'allemand, à la géographie, à l'histoire et à d'autres branches. Maître exigeant, il savait inculquer l'amour du travail, l'application à l'étude à ses élèves. Mais son exigence savait aussi respecter les limites et les capacités de chacun.

Sa profession d'enseignant n'épuise pas sa puissance de travail. La vie de la société, la politique, l'attire dès sa jeunesse. Il veut s'investir pour une politique conservatrice, d'inspiration catholique. Sur proposition de son grand ami, Guy Genoud (1930-1987), il entre au comité des Jeunesses conservatrices chrétiennes sociales du Valais romand, qu'il présidera pendant 4 ans.

Élu conseiller communal en 1972, il préside la commission scolaire et fait usage de son autorité pour maintenir l'enseignement du catéchisme. En 1976, il est nommé sous-préfet du district d'Entremont – puis préfet

en 1993 –, et c'est en cette qualité qu'il fonde un Service médico-social pour l'Entremont, dont il assurera la présidence durant 30 ans.

Rembarre et l'amour de son pays

Durant ces années, sa plume ne chôme pas : il administre l'hebdomadaire *Patrie valaisanne* puis *Valais Demain*³ de 1964 à 1978, et y publie de nombreux articles. Dès 1978, il signe *Rembarre* dans les colonnes du *Nouveliste* puis les éditoriaux de la *Gazette de Martigny*. Jusqu'en 2001, ce seront plus de 600 articles, qui lui vaudront parfois quelques attaques, mais aussi de nombreux témoignages d'approbation et beaucoup de remerciements de la part de citoyens de toutes tendances, qui trouvent dans ses billets un réconfort. Au-delà de la qualité du verbe, ils apprécient la clarté des idées, la fermeté des principes, l'attachement sans complexe aux valeurs traditionnelles et chrétiennes qui ont forgé notre civilisation⁴.



© Roger Broccard - Martigny

En 1981, il publie son livre *Main basse sur l'école* pour défendre la continuité dans l'enseignement.

En 1983, c'est la parution d'*Orsières ma Commune* fruit de sept années de recherches dans les archives communales et d'enquêtes patientes auprès des mémoires vivantes de la région. Son amour pour son district, pour son pays et pour son histoire lui vaudront de se voir confier la présidence du comité d'organisation des festivités du Bimillénaire du Grand-Saint-Bernard en 1989. Entre autres manifestations, la pièce de théâtre *Le mystère de saint Bernard de Menthon* d'inspiration médiévale est créée pour l'occasion et jouée durant tout l'été à côté de l'église, par une troupe d'amateurs locaux qui se montrèrent très professionnels.

Son amour pour son pays le pousse aussi à servir sous les drapeaux. Il accomplit ses services au bataillon indépendant de fusiliers de montagne 1 d'abord comme lieutenant dès 1961 puis il commande la compagnie II/1 avec le grade de capitaine dès 1969. Major dès le 1^{er} janvier 1976⁵, il se voit confier le commandement du bataillon de fusiliers 204 jusqu'en

3. L'organe officiel du parti conservateur.

4. Le souci du maintien du droit naturel et des principes chrétiens dans la société, de « sauvegarder les principes fondateurs du parti conservateur catholique qui fut l'honneur de notre beau pays durant des générations », l'incite à fonder en 1995 le Mouvement chrétien conservateur dont il fut l'âme jusqu'à sa mort. (Cf. Hommage du MCCVs paru dans *Le Nouvelliste* du 11 mai 2017, p. 32).

5. *Le Nouvelliste*, 27 décembre 1975, p. 23.

1982. Il passe ensuite à la zone territoriale 10 où il assume une fonction de chef de service. Gardant cette fonction, il est promu lieutenant-colonel au 1^{er} janvier 1987⁶ et dirigera la rédaction d'un ouvrage pour les 25 ans de cette grande unité.

Archiviste et patoisant

Ses recherches dans les archives communales lui ont donné accès à de nombreux documents qui lui ont non seulement permis de rédiger *Orsières ma commune*, mais également de trouver des renseignements sur ses ancêtres, sa famille. La notice publiée ci-dessus lui doit d'ailleurs beaucoup. Il fit la généalogie de sa famille et son ascendance ci-après est le résultat principalement de ses recherches personnelles. Il disait être fier d'être devenu « le numéro 1 d'un arbre généalogique à 40 rameaux »⁷.

René Berthod n'a jamais entendu ses parents parler patois mais a toujours été passionné par cette forme d'expression ancestrale. « Féru d'histoire et amoureux du terroir, il est aussi un chantre du verbe. La conjugaison de ces trois passions a incité l'enseignant à la retraite à relever un beau défi : la rédaction d'un *Manuel du patois d'Orsières : à l'usage des praticiens d'Entremont*. »⁸ A l'invitation de l'Université populaire, il relève le défi de donner des cours de patois. Avec le précieux concours d'Alfred Charrex (1915-1998), puis d'Emile Tornay (1932-2006), René Berthod multiplie traductions et exercices, durant six saisons.

Après cette publication, ayant terminé son mandat de préfet, René Berthod s'attelle à la rédaction de comédies en patois. De 2002 à 2016, c'est 14 pièces de théâtres qu'il rédige, met en scène et qu'il a la joie de voir représentées. Ce dernier travail lui vaudra le mérite culturel 2012 en tant que « défenseur et promoteur du patois » décerné par la commune d'Orsières, et, en 2017 mais posthume, un prix international de théâtre décerné par la Fédération internationale et interrégionale des patoisants⁹. Durant ses dernières années, il entreprend la rédaction de la biographie de son oncle le chanoine René Berthod (1916-1996), mais son décès le 30 avril 2017 laisse ce travail inachevé...

6. *Le Nouvelliste*, 5 janvier 1987, p. 3.

7. *Orsières-Info*, 1^{er} trimestre 2013, p. 24. Selon la numérotation descendante d'Aboville, la personne de référence porte le numéro 1. Ce chiffre 40 nous semble obtenu ainsi : en ajoutant l'épouse, 7 enfants – dont 6 unis par les liens du mariage –, cela fait $1 + 1 + 7 + 6 = 15$, auxquels on ajoute 25 petits-enfants.

8. *Le Nouvelliste*, 12 décembre 2001, p. 14.

9. *Orsières-Info*, 4^e trimestre 2017.

Généalogie ascendante de René Berthod (1938 - 2017)

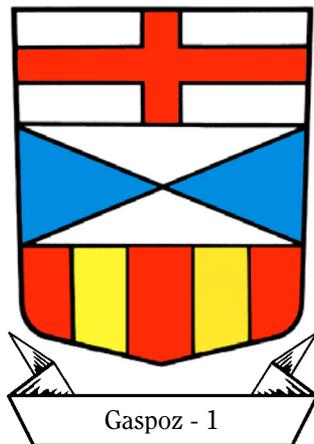


Sources :
René J.-M. Berthod
et abbé Claude Pellouchoud

Variante du nom : *Gaspo*, *Gaspod*, *Gaspodus*. Famille d'Evolène et Saint-Martin connue depuis 1443¹, qui a donné des juristes, des magistrats et des prêtres, entre autres : Jean (Hans), délégué d'Hérens avec les représentants des communes voisines à une Diète de 1529 pour la confirmation des franchises locales; Théodule, notaire, cité dès 1560, vice-châtelain d'Hérens, député à la Diète 1576 ; Pierre, curé de Bramois 1569, chanoine de Sion 1575, † 1578 ; Théodule, vice-châtelain d'Hérens 1621, métral du Chapitre pour Hérens 1637 ; Jean-Baptiste, avocat et notaire, député au Grand Conseil, † 1891 ; Antoine (1875-1951), curé d'Héremence 1901-1929, puis de Vernamiège, collabora avec le chanoine Tamini pour écrire un *Essai d'histoire de la vallée d'Hérens*, 1935. La famille est bourgeoise d'Evolène et de Saint-Martin ; un rameau d'Evolène a acquis droit de cité à Genève en 1956.

- I. *Tiercé en fasce : au I d'argent à la croix traversante de gueules ; au II écartelé en sautoir d'argent et d'azur ; au III de gueules à 2 pals d'or.*

Peinture sur une maison aux Haudères, avec l'inscription : *Arma de Gaspapo* (pour Gaspo), les initiales T. G. (Théodule Gaspoz) et la date 1786. Armes de caractère italien. Cf. Olivier Clottu, dans *Archivum heraldicum*, 1956, pp. 50-51.



Variante :

1) Au III, les 2 pals remplacés par 2 bandes. Pierre sculptée à Evolène, avec l'inscription : *Arma Gaspo* et la date 1821. Notes communiquées par le Dr O. Clottu, 1972.

2) L'*Armorial valaisan* de 1946, p. 105, ne donne pas le tiers supérieur et remplace les 2 pals du tiers inférieur par 2 barres.

1. Cette date donnée par l'*Armorial* s'appuie sur un acte contenant la liste des hommes de la paroisse d'Hérens, où un membre de la famille Gaspoz est mentionné (AEV AP St-Martin Pg 84). Une étude en cours démontre que ce nom apparaît au début du XV^e siècle au fond du Val d'Hérens. Son origine précise a été découverte en 2012 dans des minutes de notaires conservées aux archives de l'Evêché ; affaire à suivre... (*Communication d'Hervé Mayoraz*)

3) Le tiercé en fasce remplacé par un *fascé de 4 pièces* : au I d'argent à la croix de gueules ; au II d'argent au sautoir de gueules ; au III de simple à 2 bandes d'azur bordées d'argent ; au IV d'argent à 3 coupeaux de gueules. Sculpture avec couleurs dans une maison à la Forcla (maison Joseph Follonier, 1970) avec la date 1883 et l'inscription : *Chambre faite par Jean-Baptiste Gaspoz, Jean Follonier et Marie Follonier*. Relevé communiqué par le Dr O. Clottu, 1972.

- II. *Coupé* : au I d'argent au bouquetin de sable issant de la partition ; au II d'azur au cœur d'or entre 2 cornes d'argent mouvant dudit cœur, celui-ci sommé d'une croix tréflée d'or surmontée d'une couronne antique aussi d'or entre 2 étoiles à 6 rais du même.

Poêle du XIX^e siècle, sans couleurs, dans la maison Gaspoz à Evolène ; plat d'étain de 1902, aux armes d'alliance Gaspoz-Massard, sans couleurs (chez M. Marcel Gaspoz, Sion). Couleurs d'après la Collection de Riedmatten. Communication de la famille par M. Serge Genolet, Savièse, 1973.



Variantes :

- 1) La Collection de Riedmatten donne aussi le cœur de sinople, de même que la Collection Wilhelm Ritz (Zurich), qui remplace le coupé par un chef.
- 2) Une sculpture sur bois par Joseph Gaspoz, sculpteur à Sion, † 1946 (chez M. Paul Gaspoz, horloger, Sion) intervertit l'argent et l'azur du champ.
- 3) L'*Armorial valaisan* de 1946, pl. 27, remplace les cornes par 2 ailes d'argent et la couronne antique par une couronne fleuronée.

Ces armes ressemblent à celles de la famille *Bournissen*², famille du même district d'Hérens, ce qui s'explique peut-être par une alliance. Le cœur et les cornes de ces armes constituent une figure héraldique inaccoutumée, et l'on peut se demander s'il ne s'agissait pas primitivement d'un bucrâne³.

2. Cf. notice publiée dans le bulletin de l'Aveg-WFFF n° 22.

3. Ornement représentant une tête de bœuf.

Abbé Antoine Gaspoz (1875-1951)

Né à Evolène le 19 novembre 1875, Antoine Gaspoz a, dès son enfance, eu sous ses yeux le décor héroïque de l'incomparable vallée d'Hérens où s'écoulera toute sa vie. Il commence ses études classiques au Collège de Sion, en 1886. Il entre au Séminaire épiscopal en 1896. Il est ordonné prêtre le 9 juin 1899, et célèbre sa Première Messe à Evolène le 9 juillet de la même année. Il continue ses études théologiques pendant une année encore. A cette époque-là, les séminaristes étaient ordonnés prêtres après la troisième année de théologie.

Curé d'Hérémente (1901-1929) et Vernamiège (1929-1942)

Au mois de janvier 1901, il est nommé immédiatement curé de l'importante paroisse d'Hérémente où il succède à M. le curé Jean Gauye ¹. M. le curé Gaspoz administre la paroisse d'Hérémente jusqu'en 1929. Son séjour est marqué par la construction de la chapelle d'Euseigne qu'il paie en bonne partie de ses deniers ², provenant de sa vie sobre et frugale, par la réparation de l'église d'Hérémente et par toutes sortes d'initiatives qu'il serait trop long d'énumérer ici ³.

En 1929, commençant à sentir la fatigue, il cherche un poste moins pénible. Mgr Victor Bieler lui confie alors la jeune paroisse de Vernamiège où l'abbé Gaspoz fera placer les retables des petits autels, la chaire et, dans le clocher, une magnifique horloge. Il y reste jusqu'en 1942, année où il prend sa retraite et se retire dans son bon village d'Evolène. Il passa ses neuf dernières années dans le quartier du Contour en compagnie de son frère et de sa sœur. La mort subite l'a cueilli dans un petit bois des alentours d'Evolène, tandis qu'il vaquait à de petites besognes agricoles. On peut bien le dire sans exagération, l'abbé Gaspoz a passé en faisant tout son devoir, humblement, patiemment, aimablement. C'est le témoignage de l'un de ses contemporains et compatriotes, l'abbé Joseph Beytrison (1875-1951), ancien curé de Mase.

Ceux qui ont connu M. l'abbé Gaspoz de près – et nous avons été l'un de ces privilégiés – n'oublieront pas cette silhouette un peu lourde à

1. M. le curé Jean Gauye avait été appelé à desservir la paroisse de Nax, et c'est lui qui, pendant son prône, assista à l'effondrement de la voûte de l'église de Nax le 10 janvier 1909.

2. « En 1914 il a fait construire la chapelle d'Euseigne détruite par le terrible incendie de 1917. Ses dons pour cette chapelle se sont élevés à 13'000 fr. » (*Feuille d'Avis du Valais*, 2 février 1966, p. 7).

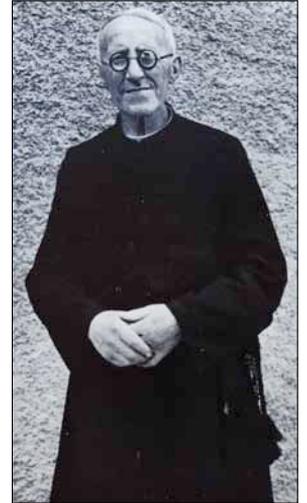
3. « Il fit restaurer l'église d'Hérémente intérieurement et extérieurement en 1927, de même que la chapelle de Saint-Quentin. » *Ibid.*

la vérité, mais combien sympathique et attachante. Tout en lui respirait une patience inusable. Un peu comme le soleil qui, chaque matin, recommence sans s'ennuyer la même route et continue à déverser sur nous avec la même générosité sa lumière et sa chaleur, l'abbé Gaspoz laissait l'impression que rien au monde ne l'aurait découragé de continuer sa tâche magnifique. Aimable pour tous, il avait pour chacun des attentions qui vous enchantaient.

Combien de fois nous en avons été l'objet ! Prêtre digne, pieux, zélé, il forçait le respect partout où il se présentait, en dépit d'un extérieur qui n'avait rien d'imposant.

Féru d'histoire et fervent humaniste

Homme féru d'histoire, fervent humaniste, l'abbé Gaspoz représentait un type d'ecclésiastique malheureusement trop rare. Il se cultivait sans cesse. Sa curiosité était sans cesse tenue en éveil, et rien ne lui était étranger. Il écrivait le latin dans une forme que n'eût point désavouée Cicéron. Maintes fois, après avoir lu ou nos articles au *Nouveliste* ou le compte rendu de nos conférences, il nous a adressé des lettres pour nous faire part de ses observations et de ses impressions, pour relever un point que nous avons peut-être laissé dans l'ombre, et ces lettres étaient toujours rédigées dans un latin savoureux.



L'histoire a été son violon d'Ingres. Il connaissait presque tous les détails des heurs et malheurs des communes de sa grande vallée. Quand il abordait ce sujet, il était intarissable. C'était alors des heures charmantes. Aussi fut-il, depuis bien des années, un membre fidèle de la Société d'Histoire du Valais Romand. Il a d'ailleurs publié deux monographies fort bien venues. En collaboration avec le chanoine Tamini, il a donné en 1935 le premier *Essai d'histoire de la Vallée d'Hérens*⁴, et puis, en

4. « *L'infatigable M. Tamini, curé de l'Hôpital de Sion, continue heureusement ses publications d'histoire locale. (...) Aujourd'hui, dans une étude de plus de 200 pages, c'est l'histoire des paroisses et communes de la vallée d'Hérens qu'il offre à tous ceux qu'intéresse le passé. (...) Du reste, il s'est assuré pour le présent travail, le concours de M. Antoine Gaspoz, curé de Vernamiège, précédemment curé d'Héremence pendant 28 ans, et originaire d'Evolène ; aussi modeste qu'érudit, M. Gaspoz a fouillé depuis de longues années tous les vieux papiers de la vallée : ses recherches ont contribué ainsi pour une bonne part à l'élaboration de cet ouvrage.* » (Feuille d'Avis du Valais, 4 janvier 1936, p. 5).

2017
Bulletin
27

1950, il a publié une très attrayante monographie d'Evolène ⁵. Ces travaux n'ont aucune prétention scientifique. Ils ne veulent être qu'une contribution à la connaissance de la Vallée d'Hérens.

+

Mademoiselle Catherine GASPOZ, à Evolène ;
Madame Veuve Joseph QUINODOZ-GASPOZ,
à La Sage ;
Monsieur et Madame Jean QUINODOZ-RUEDIN, à Sion ;
Jean-Michel et Françoise QUINODOZ, à Sion ;
Monsieur et Madame Pierre FOLLONIER-QUINODOZ et leur fils Alain, à La Sage ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur
l'abbé Antoine GASPOZ
Ancien curé d'Héremence et de Vernamiège

leur cher frère, oncle, grand-oncle et cousin, que Dieu a rappelé à Lui le 28 mai 1951, à l'âge de 76 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Evolène le jeudi 31 mai 1951, à 10 h. 30.

Départ des cars : Poste de Sion, à 8 h. 30.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Faire-part paru dans *Le Nouvelliste Valaisan* du 30 mai 1951

plissement d'une tâche parfois monotone, pénible, sa délicatesse de cœur, sont tout autant de qualités qui ne resteront pas sans lendemains. Le cher abbé Gaspoz, ami fidèle et dévoué, n'est plus... Si ce n'est pas sans quelque tristesse qu'il faut s'y résoudre, nous nous consolons à la pensée que c'est pour de tels ouvriers qu'a été prononcée la parole évangélique : « *Bon et fidèle serviteur, parce que tu as été fidèle, entre dans la joie de ton Maître...* »

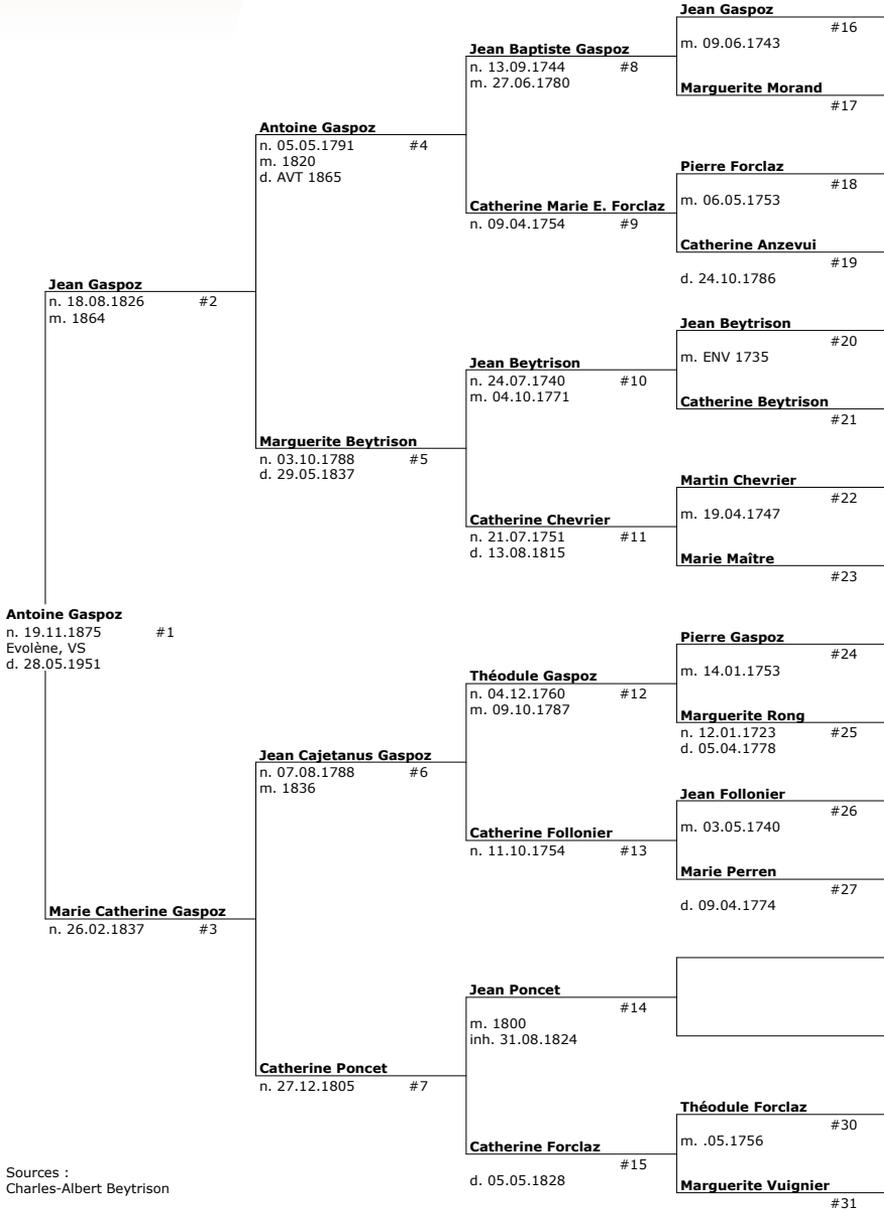
*Texte original de l'abbé Georges Crettol (1912-1971), écrit en 1951
(Annales Valaisannes, avril-juin 1951)*

Retranscription, synthèse et compléments de Lucie Seppey et Hervé Mayoraz | *Euseigne 1917 - 2017* | *Traces Euseigne*

5. Cf. *Le Nouvelliste*, 15 juillet 1950, p. 6.

6. Il fut le président, puis le président d'honneur de la Fédération des caisses Raiffeisen du Valais romand (cf. faire-part paru dans la *Feuille d'Avis du Valais* du 1^{er} juin 1951).

Généalogie ascendante d'Antoine Gaspoz (1875-1951)



Sources :
Charles-Albert Beytrison

Marie Bertrand née d'Angreville

(1859-1934)

2017
Bulletin
27

Un des premiers cas de divorce en Valais

Texte original en allemand : Gisela Dirac-Wahrenburg

Traduction française : Raymond Berguerand

Compléments et photos : Léonard Ribordy et Jean-Pierre Coutaz

Mariée à un homme tyrannique de 29 ans son aîné, Marie d'Angreville (* 8 juillet 1859 Saint-Maurice + 15 mars 1934 Saxon) fit la connaissance, à l'âge de 27 ans, d'un homme de son âge dont elle s'éprit. Son époux Louis Joseph Ernest Bertrand (* 1^{er} novembre 1830 + 26 février 1908), ingénieur géomètre et homme très influent, la chassa de la maison, lui interdisant toute relation avec leurs enfants¹. Il s'opposera à elle par tous les moyens, jusqu'à ce que, quatre ans plus tard, il obtienne le divorce (7 avril 1891).



Ce fut un des premiers cas de divorce dans le canton du Valais. Marie aura 14 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants qu'elle ne rencontrera, pour la plupart, jamais. Marie mourut à l'âge de 75 ans, dans la pauvreté et la rancœur. Elle était une victime de son époque.

Un milieu privilégié

La vie de Marie s'annonçait pourtant pleine d'espérance. Fille de parents aisés, elle avait grandi dans un milieu privilégié.

Son père, Jacques-Etienne d'Angreville (1808-1867), homme d'affaires bien connu, joua un rôle important dans la vie sociale et politique du canton du Valais. Il avait de nombreux titres et fonctions ainsi qu'un banc réservé à son nom en la vénérable Abbaye de Saint-Maurice, sa ville natale. Devant l'église St-Sigismond, côté collège, se dresse encore la stèle de sa tombe.

1. De son mariage, le 20 août 1877, Marie d'Angreville eut six enfants :
 - Deux jumeaux, morts à la naissance * + 30 avril 1878
 - Marie Aglaë Henriette (Mimi) * 12 avril 1879 St-Maurice + 1 janvier 1938
 - Marie-Louise (Toutou) * 6 oct 1880 St-Maurice + 27 nov 1949
 - Jules Bernard Auguste * 10 juil 1882 St-Maurice + 26 août 1943
 - Adrien Alfred (Didi) * 27 mai 1884 St-Maurice + 22 juin 1947

Premier armorial du Valais publié en 1868

L'auteur du premier armorial valaisan est un curieux personnage issu d'une famille d'origine française, fixée à Saint-Maurice en 1765 et naturalisée valaisanne depuis 1860 seulement : Jacques-Etienne d'Angreville (1808-1867). Héraldiste, numismate, naturaliste, entrepreneur, procureur, collectionneur, membre d'innombrables sociétés savantes, il déploya également son zèle dans le journalisme, en tant que corres-

pondant de journaux favorables au Sonderbund, *La Gazette du Simplon* de Sion, *La Véridique* de Fribourg, et *L'Union* de Porrentruy. En 1903, sa bibliothèque historique, riche de quelques 750 volumes, a rejoint la bibliothèque cantonale du Valais.

Mais le nom d'Angreville reste essentiellement attaché à l'Armoiral historique du canton du Valais publié en 1868, une année après la mort de son auteur, par les soins du lieutenant colonel de Mandrot à Neuchâtel. Que peut-on en dire aujourd'hui ?

C'est la belle facture du volume qui frappe d'abord : tout l'ouvrage est réalisé en lithographie couleur, aussi bien la solennelle page de titre que toutes les armoiries recensées. On remarquera également la minceur du volume :

en tout et pour tout, 500 armoiries, celles des évêques de Sion, des principaux dignitaires du clergé, des grands baillifs, des magistrats les plus marquants, des familles nobles, patriciennes, bourgeoises et de quelques notables. Un armorial donc très élitaire, sans aucune notice historique, puisque toutes sont restées à l'état de notes manuscrites conservées aux Archives de l'abbaye de Saint-Maurice.

Il reste que d'Angreville a ouvert la voie aux études qui ont permis la sortie, en 1946, de *L'Armoiral valaisan*, édité par les soins des Archives cantonales.

Alain Cordonier

Le Nouvelliste, 3 septembre 2003, p. 44.



Le grand-père de Jacques-Etienne avait immigré de France en Suisse en 1765. La famille venait de Beaumont en Gâtinois, Seine-et-Marne, où elle est mentionnée comme « Dangreville » dans les registres de baptême. A l'arrivée du grand-père d'Etienne en Suisse, le nom a été transformé en d'Angreville pour lui donner une touche de noblesse. Les ancêtres de Jacques-Etienne étaient des avocats et procureurs de comtés en France, mais ils n'étaient pas nobles. La famille Dangreville pourrait être originaire d'un petit village nommé Angreville au sud-est de Dieppe, en Normandie.

Jacques-Etienne s'intéressait à la flore et à la numismatique. Il étudiait et archivait les fleurs du Valais qu'il conservait dans de précieux albums. Il a aussi fait un important travail comme héraldiste qui se reflète dans son document « *Armorial historique du Canton du Valais* » de 1868².

La collection de monnaies de Jacques-Etienne, dont certaines pièces rares avait une grande valeur. Après sa mort, une grande partie de sa collection fut gaspillée par son fils Gistald : il arriva même que celui-ci s'acquittât de ses dépenses aux restaurants et bars en payant avec quelques pièces rares de cette collection dont, selon toute évidence, il ne connaissait pas la valeur. Il est très probable qu'une partie de cette collection revint par héritage aux mains des Bertrand, car une collection de monnaies anciennes a été léguée par les descendants de cette famille à l'Abbaye de Saint-Maurice.

La mère de Marie d'Angreville, Jeanne Derivaz (* 10 déc 1835 + 4 août 1901 Saint-Maurice), était originaire de Saint-Gingolph VS au bord du Lac Léman, près de la frontière française. Elle avait 27 ans de moins que son mari. A leur mariage, Jeanne avait 24 ans et Jacques-Etienne 51 ans. Le couple eut trois enfants : Marie (* 1859), Gistald (* 1861) et Gondebald (* 1863).

Les noms des garçons étaient empruntés à ceux des fils du roi Sigismond, roi canonisé et dont quelques reliques sont vénérées à l'église St-Sigismond de Saint-Maurice.

2. Léonard Ribordy, un descendant direct de Jacques-Etienne, a légué un exemplaire de ce précieux document à l'AVEG. Il peut être visionné sous : www.aveg.ch/fr/Ressources/Armorial_Angreville.php



Jacques-Etienne d'Angreville
Historien et Naturaliste
1808 - 1867

Le milieu plus modeste de son beau-père

Après huit années de vie conjugale seulement, Jacques-Etienne mourut âgé de 59 ans, en laissant une veuve de 32 ans seule avec des enfants de huit, six et quatre ans.

Après l'année de deuil, Jeanne épousa en seconde noce le veuf Louis-François Dirac (* 19 févr 1810 Saint-Maurice + 22 mai 1882 Saint-Maurice), qui – lui aussi – aurait pu être son père. Il avait 25 ans de plus qu'elle. Louis-François Dirac avait déjà six enfants de son premier mariage : Louis * 1836, Catherine * 1839, François * 1840, Maurice * 1843, Louis-Alfred * 1846, Louise * 1849. Catherine, François et Maurice moururent en bas âge. Les trois autres enfants étaient déjà des adultes lorsque leur père se remaria, de telle sorte que Jeanne et Louis-François purent se consacrer entièrement à l'éducation des enfants d'Angreville.

Une fille naquit encore de cette union : Anaïs Dirac, * 17 décembre 1868 à Saint-Maurice. Elle sera plus tard la mère d'une famille de onze enfants. Les parents d'Anaïs avaient donc respectivement 58 et 32 ans lors de sa naissance. Le plus âgé de ses demi-frères, Louis Dirac * 1836, était d'un an plus jeune seulement que sa belle-mère Jeanne * 1835 ! Et il avait lui-même des enfants de l'âge de sa demi-sœur Anaïs. Louis Dirac est le grand-père du célèbre physicien et prix Nobel Paul Dirac (* 1902 Bristol, GB + 1984 Tallahassee, USA)³.

Quant aux enfants d'Angreville, cette nouvelle situation – la mort de leur père, le remariage de leur mère et cette demi-sœur – leur était plutôt dure à accepter. Devenus adultes, ils furent, tous les trois, confrontés à de graves problèmes. Le passage d'un milieu aisé à celui plus modeste de leur beau-père ne fut pas facile à gérer. Louis-François Dirac était menuisier et il ne disposait de loin pas des moyens financiers de leur père décédé. Ils n'étaient plus les enfants gâtés qu'ils avaient été.

L'histoire des frères

Gistald devint dentiste. Son héritage et sa profession auraient dû lui permettre de vivre confortablement. Mais son addiction au jeu et à la boisson le mena à la ruine. Il mourut à l'âge de 47 ans sans un sou et sans descendance. Ses neveux et nièces, les enfants de sa sœur Marie, prirent en charge les frais de son hospitalisation ainsi que ceux de ses funérailles.

Gondebald épousa en 1886, à l'âge de 23 ans, Marie-Henriette Barman de Saint-Maurice. Un jour, il quitta son épouse et émigra en Argentine d'où il ne revint jamais. Personne ne savait ce qu'il était advenu de lui jusqu'à

3. Cf. sa notice publiée dans le bulletin de l'Aveg-WVFF n° 19, pp. 54 à 56.

ce que, il y a peu de temps, une piste soit trouvée sur Internet. Dans les registres de baptême de Palermo (Distrito Federal, Argentine) figurent les noms d'un certain Gondewaldo d'Angrewile et de son épouse Catalina Marman, parents d'une Maria d'Angrewile, baptisée le 8 mars 1898.

Etant donné que le nom Dangreville est très rare, surtout en Argentine, une certaine Josefina Florio, qu'on a trouvé sur Internet, et qui est une arrière-petite-fille d'une Maria d'Angreville et d'un José Evaristo Vergara, est très probablement une descendante de l'émigrant Gondebald d'Angreville. Josefina n'a pas pu nous le confirmer car elle ne sait que très peu de choses sur ses ancêtres.

D'autres recherches approfondies ont mené à la conclusion que Gondebald d'Angreville s'appela plus tard Carlos Dangreville et qu'il se maria encore deux fois en Argentine. Il avait encore quatre autres enfants. Tous les documents officiels indiquent que ce Carlos était originaire de Suisse. Et puisque les seuls et derniers Dangreville / D'Angreville en Suisse étaient les enfants de Jacques-Etienne à Saint-Maurice et vu que l'âge correspond aussi, il y a de fortes chances que Gondebald et Carlos soient un seul et même personnage.

Un tuteur devenu époux

Mais revenons à notre Marie d'Angreville qui, à l'âge de 18 ans, va épouser Louis Joseph Ernest Bertrand, de 29 ans son aîné.

Ernest Bertrand était un bon ami de Jacques-Etienne d'Angreville père de Marie. Tous deux étaient des personnalités très connues à Saint-Maurice. A la mort de son père, Ernest Bertrand fut nommé tuteur de Marie, sa future épouse, alors âgée de huit ans.

Ernest Bertrand était un ingénieur-géomètre qui s'est illustré dans la construction de chemins de fer en France voisine, du tunnel routier de la Menouve au Grand-Saint-Bernard (qui ne fut jamais achevé à cause de la faillite de l'entreprise), d'autres ouvrages d'art et surtout par la construction du plus long bisse du Valais, le célèbre bisse de Saxon d'une longueur de 33 km.

Ce mariage ne fut certainement pas un mariage d'amour. Marie venait d'une bonne famille et pour Ernest elle était un bon parti. Comme tuteur



Ernest Bertrand
Ingénieur
1830 - 1908

2017
Bulletin
27

de la jeune fille, il connaissait exactement sa situation financière. Et puis, n'avait-elle pas été éduquée avec rigueur chez les sœurs au Pensionnat de Jeunes Filles de Saint-Maurice où on lui présenta tous les avantages d'un époux d'âge mûr ? On ne lui demanda pas son avis. Les rêves d'une jeune fille n'intéressaient personne.

Huit mois après le mariage, Marie accoucha de prématurés : deux garçons jumeaux qui moururent à la naissance. On peut imaginer la douleur de cette jeune femme d'à peine 19 ans.

Exactement un an plus tard, en 1879, elle donna naissance à sa fille Aglaë. Puis suivirent, dans l'ordre : Marie Louise en 1880, Jules en 1882 et Adrien en 1884. A l'âge de 25 ans, Marie avait déjà donné naissance à 6 enfants. Elle devait être probablement frustrée et surmenée. Avec quatre enfants et un mari autoritaire, elle devait aspirer à plus de « légèreté dans sa vie » et à un peu de changement.

Un tournant dramatique

Agée de 26 ans elle rencontra Jules Kuhn, un jeune homme de Saint-Maurice, dont elle s'éprit. Lorsque Ernest Bertrand découvre cette relation et deux petits messages que son épouse a échangés avec le boulanger, la vie de Marie prend un tournant dramatique.

Le 21 juin 1886, immédiatement après cette découverte, Ernest presse sa femme de signer les papiers de divorce, ce qu'elle fait, énervée et sans penser aux conséquences. Elle quitte la maison et se réfugie chez son oncle Auguste Derivaz à Planchamp-sur-Clarens. Le même jour, Ernest dépose la demande en divorce. Marie revient deux jours plus tard à Saint-Maurice mais elle ne pouvait plus habiter chez son mari et ses enfants.

Après quatre longues années de procédure, le divorce sera prononcé. C'était un des premiers cas de divorce dans un canton conservateur et profondément enraciné dans la tradition catholique. L'évènement fit du bruit. Comme les autorités ne voulaient rien prendre à la légère, la situation de mariage était analysée à fond. Les autorités voulaient tout savoir. Il ne suffisait pas que les conjoints s'accusent mutuellement d'incompatibilité.



Les enfants Bertrand : Aglaë, Jules, Adrien et Marie-Louise en 1885

.....

Quelques extraits du protocole du divorce

21 juin 1886 – Ernest Bertrand dépose auprès du Tribunal du District de Saint-Maurice une demande en divorce. Motif : la vie conjugale n'est plus possible à cause d'une « incompatibilité d'humeur et autres raisons. » Dans ce document, il est convenu que Jules sera confié à Marie, sa mère et les trois autres enfants à Ernest, leur père.



Adrien et Jules Bertrand

30 juin 1886 – Le tribunal décide que seul le désir des deux conjoints de mettre un terme à leur mariage ne suffit pas pour justifier d'un acte si grave. Il fallait donc nécessairement trouver des preuves et des témoins pouvant certifier de « l'incompatibilité » du couple.

31 juillet 1886 – Marie est entendue par le juge Chappelet.

3 août 1886 – Marie écrit une lettre désespérée à son mari dans laquelle elle le prie de l'autoriser à rentrer à la maison, car, dit-elle, ses enfants lui manquent. Elle admet avoir commis une faute et promet que cela ne se reproduira plus à l'avenir. Elle termine par ces mots : « *Si vous ne voulez pas me reprendre comme épouse, acceptez moi*

comme servante. » Ernest ne se laissera pas attendrir par cette émouvante déclaration.

19 août 1886 – Marie reçoit une citation à comparaître devant le tribunal.

26 août 1886 – Elle doit se défendre devant le juge dans une interrogation publique.

30 août 1886 – Ernest sera assigné à comparaître. Afin de pouvoir survivre financièrement, Marie demande la jouissance des biens qu'elle a apportés en dot ainsi que les acquêts. En plus, elle demande que deux de ses enfants lui soient confiés et que son époux participe à leur entretien.

Marie devait toutefois bien se douter que ses requêtes se heurteraient à un bloc de granit. Car, à la fin du 19^e siècle, pour la mentalité bourgeoise d'une petite ville catholique, l'adultère et le divorce étaient un énorme scandale. Marie, aux yeux de tous, était coupable. A aucun moment du

procès, il n'est mentionné qu'Ernest et Jules Kuhn portent une quelconque responsabilité de ce qui est arrivé.

26 août 1886 – L'avocat d'Ernest est M^e Achille Chappaz de Monthey et celui de Marie, M^e de Chastonay de Sierre. Lors de son audition, Marie dit que la seule faute qu'elle ait commise, et dont elle se repent, est d'avoir, le 21 juin, signé les papiers du divorce sans y réfléchir, et d'avoir, dans le « feu de l'action », quitté le domicile conjugal. Elle confirme qu'elle n'a pas commis d'autres fautes.

Le juge lui reproche d'avoir eu une relation avec le boulanger Jules Kuhn qu'elle a rencontré lors des vendanges aux Perrières (petit vignoble de Saint-Maurice le long du torrent Mauvoisin). Marie nie catégoriquement avoir eu une relation intime avec un autre homme que son mari, à qui elle dit être restée fidèle. Ces petits billets que son mari a trouvés et présentés comme preuve, elle les qualifie d'enfantillages sans importance.

Le juge souligne le fait qu'Ernest aurait eu la bonté de lui laisser l'appartement de Saint-Maurice, tandis que lui-même, avec les enfants, voulait déménager à Saxon. Marie explique que son époux ne lui a jamais fait cette proposition qu'elle aurait été heureuse d'accepter.

Il est à remarquer que le juge demanda à Marie, entre autres, comment elle en était arrivée à lire *Germinal* d'Emile Zola – un livre qu'on avait trouvé dans ses affaires. Aux yeux du juge, lire un roman révolutionnaire, témoignage des conditions de travail terribles des ouvriers et du mépris des hommes, était suspect. Le mouvement socialiste et les revendications des travailleurs étaient des torchons rouges aux yeux des puritains des classes dominantes d'autrefois.

6 novembre 1896 – En présence des deux avocats, Marie menace son époux de lui envoyer l'huissier, s'il ne lui fait pas immédiatement parvenir ses biens ainsi que ses meubles et ses affaires personnelles. Marie est perturbée, désespérée et sans le sou. Sa situation est intenable.

Situation de plus en plus difficile

Elle habite à Saint-Maurice, peut-être avec sa mère ou chez son frère Gistald, qui a lui-même des problèmes. Marie n'a aucune ressource et elle ne sait pas combien de temps elle pourra survivre. Cette menace de faire intervenir l'huissier prouve qu'après cinq mois de procédure, elle a abandonné l'espoir d'une solution à l'amiable.

.....

Lors d'un nouvel interrogatoire, il lui est reproché que les petits billets qu'elle a échangés avec son « amoureux » étaient passés par sa fille lorsque celle-ci allait acheter le pain. Ils étaient cachés dans le « carnet des commissions ». Dans l'un des messages à son présumé amant Jules Kuhn, elle emploie le terme de « mon bien aimé ». Marie conteste. Elle n'a pas écrit ce billet. Elle admet toutefois avoir échangé des petits mots avec Jules Kuhn. Elle répète que ces échanges épistolaires n'étaient que des enfantillages sans conséquence et sans qu'il n'y eut jamais entre eux, de relations intimes.

Le carnet du lait, ayant servi pour transporter les billets doux, est une pièce à conviction qui fut déposée au musée de Saxon, par Léonard Ribordy, avec une partie des archives de la famille Bertrand en 2016.

Comme le juge lui demande si c'est la découverte de ces petites lettres qui a conduit au fait que la vie conjugale était devenue impossible pour elle et pour son mari, elle donne la réponse suivante : « *Monsieur Bertrand n'a pas le droit de prétendre que notre vie conjugale est devenue impossible depuis cette découverte. Monsieur Bertrand sait très bien que son comportement à mon égard n'est plus celui d'un bon époux, et cela depuis quatre ans déjà, bien avant que j'aie fait la connaissance de Monsieur Kuhn.* »

12 mai 1887 – Marie insiste sur le fait que toutes les lettres présentées n'ont pas été écrites de sa main. Elle rappelle à son mari qu'elle n'a toujours pas reçu tous ses biens. Elle lui donne huit jours encore, après quoi elle portera l'affaire devant le tribunal.

2 novembre 1887 – Les experts confirment que, dans toutes les lettres trouvées, il s'agit bien de l'écriture de Marie. L'avocat de Marie demande une contre-expertise.

1888 – 1889 – aucune audience devant le tribunal

14 mai 1890 – Après une série d'expertises graphologiques, tous les petits billets sont attribués à Marie. La situation devient de plus en plus difficile pour elle. Le juge accorde un nouveau délai pour apporter la preuve du contraire.

13 septembre 1890 – Il est demandé à Ernest s'il a mis la pression sur son épouse pour qu'elle signe les papiers du divorce. Il répond : « *Elle n'était pas une épouse à se laisser influencer ou à qui l'on pouvait ordonner quoi que ce soit.* »

C'était exactement ce trait de caractère qu'Ernest reprochait à sa femme et c'était la raison pour laquelle il voulait se débarrasser d'elle. Elle avait

.....

échappé à son influence et à sa domination. Elle était devenue indépendante et rebelle. Cela ne plaisait guère à ce vieux tyran pour qui cette prétendue affaire tombait à pic pour se séparer d'elle.

Il est révélateur qu'Ernest ait présenté la demande en divorce le jour même où les petits billets avaient été découverts. Pas de discussion entre époux, aucun examen des faits, aucune réflexion sérieuse sur les conséquences ! Il était vraiment pressé de se débarrasser de sa femme. Ce souhait n'était certainement pas nouveau ! Marie avait rempli son devoir en lui donnant six enfants, dont quatre étaient encore en vie. Elle pouvait maintenant s'en aller. Il n'avait pas besoin d'une femme récalcitrante qui ne voulait pas se soumettre à toutes ses volontés. Devoir élever seul ses quatre enfants était un moindre mal plutôt que de vivre avec une telle épouse.

2 janvier 1891 – La Cour arrive à la conclusion que le mariage de Marie et Ernest est en désarroi et qu'ils doivent divorcer. Tous les enfants sont confiés à la garde d'Ernest. Il sera seul responsable de leur éducation ainsi que des frais inhérents. Les frais du procès sont mis à la charge de la « coupable ».

7 avril 1891 – Le divorce est prononcé et validé. Il est mentionné que les petits billets ont compromis la dignité et l'honneur d'une épouse et mère de famille, et qu'ils représentent de graves et honteuses insultes à l'égard du plaignant.

Ce fut le commencement d'une triste fin pour Marie.

N'était-ce pas humain et naturel que Marie, à 27 ans, aspire à un peu d'attention, à de la reconnaissance, à de la tendresse, ce que son mari beaucoup plus vieux qu'elle et très autoritaire, ne pouvait pas lui donner ? Il n'y a aucun doute qu'elle eut une amourette avec Jules Kuhn. Les petits billets doux le prouvent. Mais il n'est pas prouvé qu'elle ait eu, avec le jeune homme, des rapports intimes. Cela, Marie l'a nié jusqu'à la fin. Et Monsieur Kuhn n'a jamais été interrogé sur le sujet !

Un homme pouvait se comporter en toute impunité, comme il le voulait. Une femme, non ! Même si la femme adultère n'était plus lapidée à l'époque, son « crime impardonnable » fut puni par la diffamation, la privation des enfants et les difficultés financières.

L'éloignement de ses enfants et le sort de ceux-ci

Pour prendre un peu de distance, Marie se rendit en Allemagne. Elle travailla au Wurtemberg comme dame de compagnie et plus tard comme lingère.

Elle revint en Suisse quelque dix ans plus tard. D'Allemagne elle envoyait des cartes postales, des lettres et des petits paquets à ses enfants. La distance et le temps qui passait l'éloignaient toujours plus de ses enfants. L'influence du père fit le reste.

Ernest habitait à Saxon au lieu-dit Perosé (le long de l'ancienne route reliant Charrat à Saxon) avec ses enfants. Il avait gardé un appartement à Saint-Maurice, au 3^e étage d'une maison en face du Café de la Poste. Son avarice était légendaire. A Saxon, il ne chauffait jamais sa chambre, de telle sorte que l'encre gelait sur son bureau en hiver.

Malgré son jeune âge, Mimi (Agläë) était responsable de la cuisine. Un jour, après qu'elle eut mis le dîner sur le fourneau, elle alla jouer avec sa poupée. Lorsqu'elle revint à la cuisine, elle ne trouva dans la marmite qu'une « masse » indéfinissable, trop cuite. Pour essayer de sauver le tout, elle ajouta de la poudre de chocolat. Elle avait tout juste 13 ans et c'était apparemment, pour elle, une bonne idée ! On ne sait pas ce que le père en dit, mais on peut l'imaginer.

Mimi (Agläë), Toutou (Marie-Louise) et Jules prenaient leurs repas à part. Seul le petit Didi (Adrien) était autorisé à s'asseoir à la même table que son père et à manger avec lui. La nourriture n'était pas très raffinée, mais les couverts étaient en argent massif.

Mimi n'était pas la seule à devoir accomplir des tâches pénibles. Adrien (Didi) avait huit ans lorsque son père l'envoya à pied au marché de Martigny (11 km) pour y vendre un cabri. Le petit Adrien cheminait vaillamment avec son cabri attaché à une corde. Près d'un endroit, appelé Gottefrey, il fut abordé par un homme qui secoua la tête en réprobation lorsqu'il apprit ce que devait faire l'enfant. Il lui offrit son aide. La vente se déroula au mieux. Ernest fut satisfait de ce que l'enfant avait rapporté. Mais qu'aurait-il dit si, sur le marché de Martigny quelqu'un s'était moqué de son fils naïf et qu'il soit rentré à la maison avec seulement une petite partie de l'argent escompté ?

Heureusement que pour faire la lessive, Ernest avait engagé une dame de l'endroit.

Mis à part cette rudesse, Ernest pouvait aussi être un père attentif et aimant qui prit soin, en particulier du plus jeune. Lors des longues soirées d'hiver, il jouait aux échecs avec lui. Un jour, il lui demanda : « *Adrien, qu'aimerais-tu faire quand tu seras grand ?* » « *Roi* », répondit le garçon ! Ernest lui expliqua que ce n'était pas si simple, attendu que dans cette profession, il y avait peu de place vacante. « *Alors, Pape !* » était sa prochaine proposition. Le père lui dit que c'était encore plus difficile que

2017

Bulletin

27 de devenir roi. Adrien ne fut pas décontenancé pour autant, et finalement il dit : « *Et bien, je serai juste papa !* »



Les familles Bertrand et Ribordy-Bertrand, à Saxon, St-Maurice et Chexbres, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur cher et regretté père, beau-père, grand-père, frère,

M. ERNEST BERTRAND.

Ingénieur

survenu à Saxon, dans sa 78^{me} année, le 26 février, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à St-Maurice le 28 à 10 h., du matin.

P. P. L.



Faire-part paru dans *Le Nouvelliste Valaisan* du 27 février 1908

Décès d'Ernest

Lorsque Ernest mourut, le 26 février 1908, à l'âge de 78 ans, son enfant préféré Adrien avait alors 24 ans. De longues semaines à veiller un père malade et mourant l'avaient considérablement affaibli. Pourtant, en juillet, il rendit visite à son oncle Gistald d'Angreville à Saint-Maurice, dont il avait entendu dire qu'il était très malade. L'oncle ne le reconnut pas, et un jour plus tard, il mourut à son tour.

Ernest Bertrand laissait à ses enfants une fortune importante. Il avait été très économe, pour ne pas dire avare, et aussi très procédurier, en particulier lorsqu'il s'agissait de son argent. Outre le procès contre son épouse, il avait aussi engagé une procédure contre la commune de Saxon, le canton du Valais et contre le couple Dirac qui avait élevé les enfants d'Angreville après la mort de leur père Jacques-Etienne d'Angreville. Il accusait Jeanne, la mère de Marie, et son second époux Louis-François Dirac d'avoir mal administré le patrimoine des enfants d'Angreville et de s'être enrichis à leurs dépens.

Dans les dernières années, il semble que sa relation avec la famille Dirac se soit améliorée, car Marie avait désigné sa mère Jeanne Dirac, comme marraine de son plus jeune enfant, Adrien. Peut-être était-ce déjà là un acte de rébellion contre son époux. Sur ce point au moins, elle avait réussi à s'imposer.

Adrien évoquait plus tard le souvenir d'une visite à la demi-sœur de sa mère, sa tante Anaïs Dirac.

On raconte qu'Anaïs, en 1886, s'était occupée d'Adrien, âgé de deux ans, alors qu'il faisait une forte grippe. Anaïs était sage-femme et de ce fait avait une formation médicale. Cela correspond vraisemblablement au moment où Marie fut chassée de la maison par son mari. Il est étonnant qu'Ernest ait confié son petit garçon plus volontiers à « l'ennemie d'autrefois » qu'à son épouse rebelle et mère du petit.

Marie revint d'Allemagne avant le décès d'Ernest. Très dépensière, elle avait dilapidé tous ses biens et elle était totalement ruinée. Elle s'établit à Saxon, au lieu même où habitaient son ex-mari et leurs enfants.

Une misère connue dans tout le canton

Soucieux du renom de la famille, ses enfants lui firent une petite rente. On dit même qu'Ernest avait ordonné à sa fille Aglaë de distraire un peu de l'argent du ménage pour le donner à sa mère. Ces « dons » étaient toutefois calculés au plus juste, car les enfants étaient d'avis que, dans la quarantaine, quelqu'un était encore en état de gagner soi-même sa vie.

Marie vivait à Saxon dans une modeste chambre sous les toits. Petit à petit, elle vendit encore quelques objets qui lui restaient de l'héritage des d'Angreville, tout en quémandant régulièrement de l'argent à ses enfants. Elle se plaignait de ce que les 35 francs qui lui étaient alloués chaque mois, servent uniquement à payer le loyer et à acheter un peu de pain et de lait. Aussi, sollicitait-elle d'anciens amis de la famille, se plaignant amèrement de ce que ses enfants ne l'aident pas suffisamment.

Avec autant de frustration que d'amertume, Marie s'adonna à la boisson. Elle avait été à l'abri de tous soucis financiers tant dans son enfance que durant sa vie conjugale. Ainsi elle n'était guère préparée à devoir subvenir à ses besoins et à gérer ses finances.

Ses enfants se mirent d'accord pour payer sa retraite dans un foyer pour personnes âgées. Indignée, elle refusa d'aller dans « un asile de vieillards ». Là-dessus, elle menaça Adrien de le diffamer dans tout le canton en racontant partout que son fils voulait enfermer sa mère dans un « asile ». Jules prit le parti de sa mère et rappela à Adrien que finalement leurs deux parents étaient tous deux à blâmer dans cette affaire de divorce. Adrien fut outré de ce que l'on salit le nom de son père. Les deux frères se brouillèrent. Toute l'affaire montre bien comme Jules avait souffert du fait qu'Adrien était le fils préféré, et combien Adrien révérait encore feu son père. Toutefois, Adrien continua d'assister sa mère par devoir, une mère qui était toujours insatisfaite.

Donnant suite aux doléances de Marie, la Commune de Saxon intervint et plainte fut déposée contre les frères et sœurs Bertrand accusés d'avoir négligé leur mère, dont la misère dans laquelle elle se trouvait était connue dans tout le canton.

On interdit à Marie de rencontrer ses petits enfants. Elle en souffrit énormément. Ses enfants voulaient-ils ainsi la punir pour les plaintes qu'elle avait adressées à la Commune ? Pour sa famille elle restait une

« pécheresse » qui n'était pas fréquentable. Son ex-mari, au contraire, était présenté comme un père aimant qui s'était dévoué sans compter pour élever des enfants « abandonnés » par leur mère.

Adrienne Bertrand, une fille d'Adrien, ne pouvait oublier le jour où sa grand-mère, pour la voir, s'était rendu près de l'école. Elle s'était informée auprès des enfants qui sortaient de l'école, car elle ne savait absolument pas qui était sa petite-fille. Les enfants appelèrent Adrienne qui, lorsqu'elle vit la vieille dame, prit la fuite. Elle se doutait bien qu'il s'agissait de sa grand-mère dont on n'avait jamais parlé à la maison mais beaucoup dans le village. Elle avait peur d'elle mais aussi des commérages des autres enfants. Devenue adulte, elle regretta son geste car elle était sûre d'avoir fait, ce jour-là, beaucoup de chagrin à sa grand-mère.

Marie continua de décliner jusqu'à sa mort le 15 mars 1934. Jusqu'à la fin, elle refusa de se laisser « emprisonner » dans un home. Elle s'était toujours démenée pour pouvoir vivre à sa façon et elle n'aurait jamais supporté les règles d'un foyer. Marie fut inhumée dans l'intimité à Saxon. Les deux filles d'Adrien s'occupèrent de l'entretien de sa tombe jusqu'à ce que, 25 ans plus tard, celle-ci ne soit désaffectée.

Qu'est-il advenu de ses enfants ?

- L'aînée, Aglaë Bertrand, dite Mimi (1879-1938) succomba au charme d'un allemand, Victor Schmitz qui, comme on le comprit plus tard, était plus intéressé par sa fortune que par la jeune femme elle-même.



Aglaë Schmitz née Bertrand

Le couple eut deux enfants : Jacques et Colette. Cette union se termina aussi par un divorce.

Mimi se retira dans la maison familiale de Saxon. Jacques et Colette n'eurent pas de descendants.

Une petite-nièce se souvient que tante Mimi était plutôt corpulente avec l'âge. Quand elle s'habillait pour se rendre à l'église le dimanche, elle devait mettre son chapeau avant le corset car après il lui était impossible de lever les bras. Sa sœur Marie-Louise tirait sur ce corset de toutes ses forces pour permettre à Mimi d'avoir une « certaine » taille.

-
- **Marie-Louise Bertrand (1880-1949)** épousa Edmond Ribordy. Ils eurent quatre enfants : Gabrielle, Antoine, Georges et Max. La famille habita d'abord à Bex, puis à Saint-Maurice où Edmond qui était chef de la Halle aux Marchandises se fit construire une maison, sise derrière l'ancien hôtel de la Gare.

Edmond s'engagea en politique. Il fut député au Grand Conseil. L'apiculture était sa passion. Marie-Louise et Edmond ont eu quatre enfants et une descendance nombreuse dont Antoine Ribordy, père de Léonard, co-auteur de ces lignes.

- **Jules Bertrand (1882-1943)**⁴ étudia la pharmacie. Il s'établit tout d'abord à Chexbres jusqu'en 1933, puis à Saint-Maurice. Il fut sous-préfet du District de Saint-Maurice (1931-1943), Vice-président de la Société Suisse des Traditions Populaires (1942-1943) et rédacteur des *Annales Valaisannes* (1920-1943).

Il nous a laissé de nombreux témoignages de son savoir. En 1908, il épouse Sylvie Bioley de Saint-Maurice. Le couple aura six enfants : Guy, Anne-Marie, Renée, Alix, Charles et Jean – tous resteront sans descendance.

- **Adrien Bertrand (1884-1947)** aurait voulu exercer la profession d'architecte, mais il finit par devenir agriculteur diplômé. Il exploitera des années durant le domaine de la famille au Pérosé à Saxon, de la vigne en particulier.

C'est lui qui importa et greffa ce qu'on a appelé le « plan direct », pour lutter contre le phylloxéra qui ravageait les vignobles locaux.

Adrien était un père aimant, un patron juste et un citoyen estimé. Il apportait son soutien à des oeuvres de bienfaisance. Il fut conseiller municipal durant huit ans.

Avec Denise Rey, son épouse, ils eurent deux enfants : Adrienne (Didette), maîtresse de gymnase, professeur de Latin et de Français



Marie-Louise Ribordy née Bertrand à 25 ans

4. Cf. également sa notice publiée dans le bulletin de l'Aveg-WVFF n° 19, p. 15.

et Marie-Louise (Rily), psychologue. Toutes deux sont restées célibataires. Adrien est mort de la gangrène à l'âge de 63 ans. Ils vécurent à Saint-Maurice dans la maison des Bertrand qui existe encore à l'entrée de Saint-Maurice, côté Martigny.



Sources :

Notes sur l'histoire de la famille Bertrand par Léonard Ribordy, arrière-petit-fils de Marie Bertrand née d'Angreville.

L'essentiel des informations recueillies sur les familles d'Angreville et Bertrand de Saxon et de Saint-Maurice lui a été dicté par Adrienne Bertrand dite Didette en l'an 2000 quelque temps avant son décès et a fait l'objet d'un recueil déposé aux archives du musée de Saxon le 30 avril 2016.

Descendance de Gondebald Dangreville, apparenté à la famille Dirac de Saint-Maurice.

La descendance de ce fils d'Etienne Dangreville émigré en Argentine, a été retrouvée sur plusieurs sites internet de généalogie consultés par Gisela Dirac-Wahrenburg. Elle entretient une correspondance avec les membres de la famille argentine.

En passant par Buenos Aires

2017
Bulletin
27

Patrick Borgeaud

Dans le texte que je vous propose ci-dessous, il est question de l'émigration d'une partie de ma famille vers l'Amérique du Sud au XIX^e siècle. A cette époque, le Valais connaît une période de misère, durant laquelle près de 20'000 Valaisans s'exilent et espèrent trouver en Amérique des lieux plus propices à leur survie. Parmi eux, plusieurs de mes ancêtres directs.

Les sources d'informations se situant sur les deux continents, les langues utilisées dans les documents que j'ai pu consulter sont le français et l'espagnol. Cela ne m'a pas facilité le travail car les orthographes de certains prénoms évoluent avec l'espace et le temps : Otile est parfois citée comme Ottile, Odile, Ottilia ou même Othile, Julie devient Julia, Anna est transformée en Anita, etc. Je n'ai pas toujours réussi à déterminer si les prénoms cités sont composés (ex : Jean-Louis), ou bien simplement des prénoms qui se suivent (Jean Louis). Je demande donc au lecteur de pardonner les imprécisions qui parsèment ce document. A présent, montez rapidement à bord, le vapeur pour Buenos Aires va partir.

Le vieux coffre

Enfant, j'avais appris que mon grand-père Arthur Borgeaud était né en Argentine en 1893 et qu'il était venu vivre en Valais quand il avait environ 10 ans. Mes parents me disaient que la famille d'Arthur était partie en Amérique du Sud, qu'elle n'avait pas fait fortune là-bas et que tout le monde était revenu au pays. Cette histoire est restée en attente dans ma mémoire pour resurgir quelques années plus tard à la suite de la découverte fortuite de vieux papiers dormant dans un coffre depuis de nombreuses années.

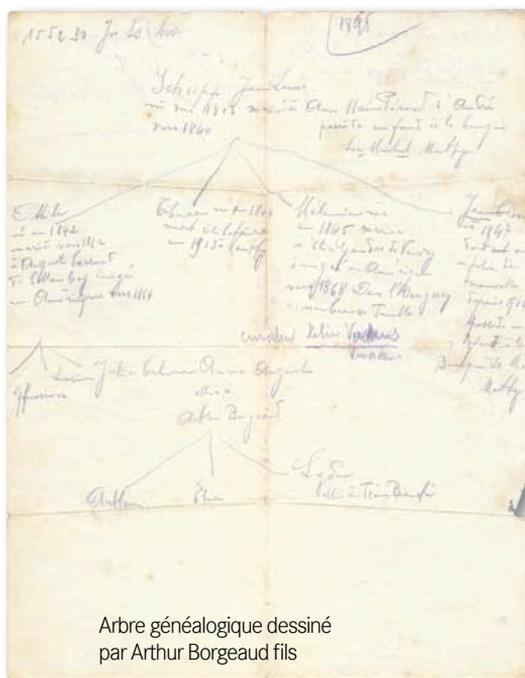
En effet, servant de support à une plante verte dans la chambre de mes parents, se trouvait une vieille caisse métallique noire. Dans les années quatre-vingt, intrigué par ce qu'elle pouvait bien contenir, je l'ai ouverte et ai découvert des documents ayant appartenu à Arthur, mon grand-père, dont divers papiers datant de l'époque où il vivait en Amérique. Parmi ceux-ci, une copie de l'acte de baptême de sa maman datant de 1878, une copie de l'acte de mariage de ses parents et diverses pape-rasses. Il s'y trouvait également quelques lettres échangées avec une tante restée de l'autre côté de l'Atlantique quand le père d'Arthur est revenu en Suisse, emmenant avec lui son épouse et ses deux enfants, pour s'installer définitivement sur la terre de ses ancêtres. Avec la découverte de ce coffre, cette histoire d'émigration refit surface dans mes neurones.

2017
Bulletin
27

Fiévreusement, je me mis à compiler tous ces documents en remontant le temps et traversant l'océan.

Première époque : la famille Carraux

A l'intérieur du coffre métallique se trouvait un arbre généalogique qu'Arthur avait lui-même dessiné et qui décrit la descendance de ses arrières-grands-parents, Jean-Louis Schupp et Anne-Marie Perroud, sur quatre générations. Outre la connaissance d'une partie de la généalogie de mon grand-père, ce feuillet indique que l'aventure outre-Atlantique de la famille avait commencé bien plus tôt que les propos de mes parents le laissaient supposer : par exemple, la grand-mère maternelle d'Arthur, Otile, avait elle-même émigré près de 30 ans avant la naissance de mon grand-père.

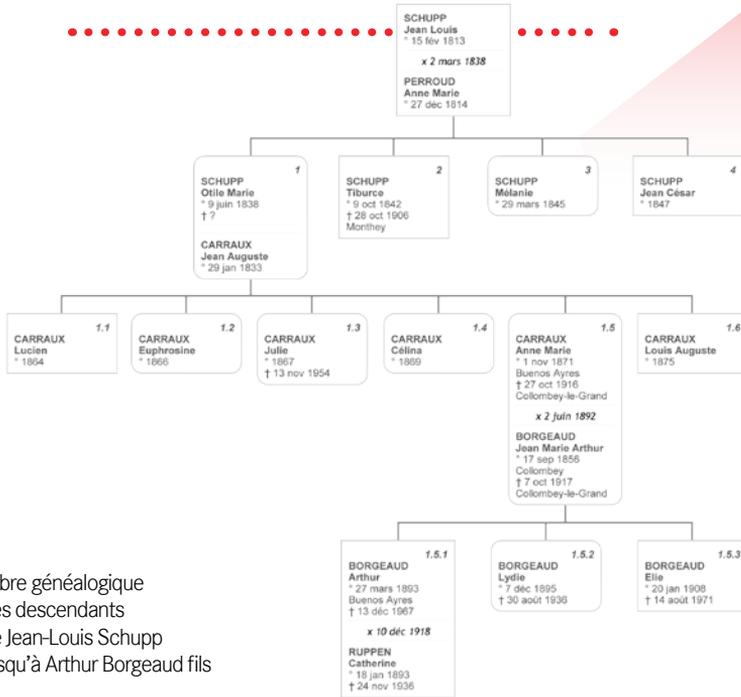


Arbre généalogique dessiné par Arthur Borgeaud fils

Au sommet de l'arbre généalogique, Arthur place Jean-Louis Schupp et Anne-Marie Perroud, qui eurent quatre enfants : Otile, Tiburce, Mélanie et Jean-César. Tiburce est né en 1844 et est mort célibataire à Monthey en 1913. Mélanie, née en

1845, a épousé Elie Gendre de Vouvry et a émigré en Amérique vers 1868, en Uruguay. Ils y eurent une famille nombreuse. Quant à Jean-César, il est né en 1847 et n'a plus donné de nouvelles depuis 1916.

Intéressons-nous maintenant à Otile, l'aînée de la fratrie, mon arrière-arrière-grand-mère, née vers 1842. L'arbre indique qu'elle s'est mariée aux environs de 1862 à Auguste Carraux de Collombey, puis qu'elle aurait émigré en Amérique vers 1864. Cette dernière date est contestée par le registre des émigrations valaisan qui cite 1859, ainsi que par une lettre écrite de la main d'Otile depuis Buenos Aires en 1861. Mon grand-père a probablement pensé qu'Otile et Auguste s'étaient d'abord



Arbre généalogique
des descendants
de Jean-Louis Schupp
jusqu'à Arthur Borgeaud fils

mariés vers 1862, et qu'ils avaient émigré ensemble en Amérique par après, ce qui n'est pas le cas. Elle a donc émigré seule et a épousé Auguste en Argentine, comme nous le verrons plus tard. De nombreux enfants vinrent égayer les jours des tourtereaux : Euphrosine, Lucien, Julie, Céline, Anna et Auguste. Anna épousa Arthur Borgeaud père. Ils concurent à leur tour Arthur, mon grand-père, et deux autres bambins, Lydie et Elie. Au dos se trouvent quelques inscriptions décousues : il y est notamment question de l'évêque Adrien Jardinier¹.

Un deuxième feuillet apporte encore quelques informations. Jean-Louis Schupp est né en 1813, il est le fils de Jean Schupp et de Catherine Pinget, Mélanie est née le 29 mars 1845 et Otilie le 9 juin 1838. Ce second feuillet permet de comprendre la présence de l'évêque Adrien Jardinier dans ces documents : sa mère Catherine Pinget est aussi la maman de Jean-Louis Schupp. Ils sont donc demi-frères, conçus lors de deux mariages séparés.

A cette étape de mon enquête, deux éléments principaux sont à retenir : l'émigration eut lieu bien avant 1864, et ce sont les grand-parents d'Arthur qui ont émigré, et non ses parents.

1. Adrien Jardinier est connu pour être le premier évêque de Sion bas-valaisan.

L'émigration des grands-parents d'Arthur

L'émigration de la famille avait débuté par le voyage du grand-père d'Arthur, Auguste Carraux, suivi de celui d'Otilie Schupp. Il n'est pas certain qu'ils se connaissaient déjà lors de leur jeunesse en Valais. Le registre des émigrations des Valaisans² ainsi que le deuxième tome du livre *Nos cousins d'Amérique, Histoire de l'émigration valaisanne en Amérique du Sud au XIX^e siècle* d'Alexandre et Christophe Carron³ nous apprend qu'Auguste a fait partie du deuxième convoi de Valaisans désirant coloniser l'Argentine en 1856. Le voyage a eu lieu sur un navire nommé Clotilde avec d'autres colons se rendant dans une colonie du nom d'Esperanza.

Quelques détails de la traversée ainsi que le nom du navire ont pu être retrouvés grâce au site Internet d'Hugo Zingerling⁴. Outre la liste manuscrite des passagers du Clotilde, ce site comprend la reproduction d'une lettre d'un émigré valaisan du nom de Louis Mettan qui fit la traversée en même temps qu'Auguste. Voici ce que celui-ci raconte du voyage : « *Le voyage débuta le 21 février depuis Anvers et nous sommes arrivés à Buenos Aires le dernier jour d'avril à midi. Nous avons passé quatre jours à attendre dans le port le bateau qui nous conduirait à Santa Fé. J'affirme que la nourriture pendant le voyage a été en ligne avec nos contrats et nous avons eu 78 jours à bord d'Anvers à Santa Fé et nous n'avons eu aucune tempête en mer. Le capitaine de notre bateau avait vingt-quatre ans et dit n'avoir jamais eu un temps si favorable que cette fois* »⁵.

Otilie Schupp quant à elle est partie un peu plus tard. Originnaire de Monthey, avec des ancêtres alsaciens, elle quitta le Valais âgée d'une vingtaine d'années, à destination de Mercede, dans le sud de l'Argentine. La date d'émigration n'est pas connue précisément, mais le registre valaisan des émigrations parle de 1859. Une partie de sa famille la rejoignit en Amérique à partir de 1873, dont son frère Jean César, sa tante Florentine et le mari de celle-ci, Germain Lonfat. Puis vinrent sa sœur Mélanie et son époux Elie Gindre, de Vouvry⁶.

2. Disponible aux Archives de l'Etat du Valais.

3. Carron Alexandre et Christophe, *Nos Cousins d'Amérique. Histoire de l'émigration valaisanne en Amérique du Sud au XIX^e siècle*, Éditions Monographic, Sierre, 1986-1990, p. 31 du tome II.

4. Liste et détails trouvés sur www.zingerling.com.ar (ce site n'est plus en ligne, mais j'en avais imprimé quelques pages que je possède toujours).

5. L'orthographe des différents manuscrits cités a été adaptée afin d'en faciliter la compréhension.

6. D'après le registre des émigrants, Archives de l'Etat du Valais.

Pierre-Alain Bezat⁷ a mis à ma disposition une partie de ses archives personnelles qui concernent justement la famille Schupp, en particulier deux lettres qu'Otile a écrites depuis l'Amérique à son père resté en Valais. Dans la lettre d'avril 1861 écrite à Buenos Aires, Otile parle de la famille pour laquelle elle travaille, vraisemblablement parmi le personnel de maison. Elle est très contente de sa situation et ses employeurs sont satisfaits d'elle. Elle fréquente un peu les compatriotes valaisans. Elle fait état d'un terrible tremblement de terre qui a touché la ville de Mendoza, en faisant des milliers de morts⁸. Pour ce qui est de sa vie privée, elle dit : « *pour le moment je ne pense pas à me marier non je n'ai point de connaissance* »⁹.

Huit ans plus tard, dans la lettre datée du 25 juin 1868, elle parle de son mariage et précise les conditions de vie sur place : « *Vous me pardonnez si je ne vous ai pas fait savoir mon mariage avec Auguste Carreaux de Collombey, il y a trois ans que je suis mariée et j'ai trois enfants. Le premier s'appelle Lucien, la seconde s'appelle Huffrasine¹⁰, la troisième s'appelle Julie. Voilà mon cher père le nom de vos petits-enfants, Lucien à 4 ans et Huffrosine à 2 ans et Julie 8 mois. Pour le moment il n'y en a pas d'autres, Dieu veuille qu'ils aient le bonheur de voir, de connaître leur grand-papa et grand-maman. [...] Je vous dirais que depuis que je suis mariée, je vis dans la campagne, nous avons un troupeau de moutons de mille animaux et toutes ces années passées, la laine n'a pas de prix et les brebis non plus et les champs sont très chers et il y a des années qu'il y a de grands sécheresses, qu'il faut partir avec les troupeaux parce qu'il n'y a rien à manger pour les animaux. Ah ! je vous assure mon très cher père que nous ne vivons pas de rentes dans ces pays, ma position est la même chose comme si vous viviez tout le jour à la montagne seulement la différence qu'il y a, c'est du laitage et de la viande de mouton. Dans vos montagnes, vous vivez que sur le lait et nous ne vivons que de la viande de mouton, et la position est la même chose seulement que ce n'est pas montagne. [...] ».*

Après Lucien, né en 1864, Euphrosine en 1866 et Julie en 1867, Auguste et Otile eurent la joie d'accueillir encore trois enfants dans leur foyer : Céline en 1868, Anna en 1871 et Auguste en 1875¹¹.

7. Archiviste de la ville de Monthey, que je remercie infiniment pour son aide !

8. Séisme du 20 mars 1861, qui a fait plus de 4000 morts et détruit la majeure partie de la ville de Mendoza.

9. Ici avec l'orthographe originale : « *pour le moment je n'y pense pas à me marier non je nez point de connaicense* ».

10. Il s'agit en fait d'Euphrosine.

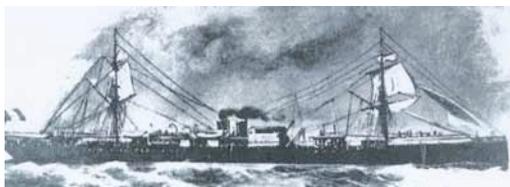
11. D'après le registre des Bourgeois de Collombey-Muraz.

C'est donc leur cinquième enfant, Anna Carraux, qui est mon arrière-grand-mère. Elle fut baptisée à Buenos Aires et la copie de son acte de baptême fait partie des documents retrouvés dans la caisse noire. Cette archive, qui fût réalisée en 1878, apporte quelques informations supplémentaires : elle confirme l'âge des parents (trente-cinq ans pour Auguste, trente-deux pour Otile), nous apprend les noms du parrain et de la marraine du bébé : Elie Gendre et Mélanie Schupp¹². Ils étaient tous domiciliés à Buenos Aires.

Jusqu'à peu, je pensais qu'après leur mariage, Auguste et Otile étaient restés en Amérique avec leurs enfants, et qu'ils y étaient tous morts, à l'exception d'Anna qui est venue s'installer en Valais avec sa famille. Or, ce n'est pas le cas, comme nous allons le voir.

Un séjour de la famille Carraux en Valais ?

Dans la première partie du vingtième siècle, mon grand-père Arthur correspondait avec sa tante Julie, la sœur d'Anna, qui était restée en Argentine. Dans sa lettre du 13 septembre 1934, Julie dit : « [...] *le fils de Stanislas Wuilloud, je l'ai connu avant de partir en Amérique, mais il n'était pas marié, c'était une très bonne personne. [...]* ». Avant de partir en Amérique ? Tiens, tiens... Cela ne collait pas du tout avec tout ce que j'avais appris et compris de l'émigration de cette partie de ma



Gravure du paquebot *La France* dans lequel la famille Carraux a embarqué pour revenir en Amérique. Image tirée du livre *La société générale des transports maritimes à vapeur*, d'Alain Croce, aux éditions MDV (Maîtres Du Vent)

famille. Aurait-il été possible que la famille Carraux soit venue en Valais pour quelque temps, pour une raison inconnue ? Quelques recherches sur la base de données sur Internet du CEMLA, le *Centre Etude Migrations Latina America*¹³, m'en apportèrent la preuve : le 2 janvier 1883, il y est dit que la famille Carraux arrive en Argentine en débarquant du

navire *La France* parti de Marseille. Si elle est revenue, c'est bien qu'elle était partie quelque temps. La copie de l'acte de baptême d'Anna situe la famille à Buenos Aires en 1878. L'excursion européenne n'a donc pu commencer qu'après cette date et elle s'est terminée le 2 janvier 1883, date de l'accostage de *La France*. C'est à l'occasion de cette expédition que Julie aurait fait la connaissance de Stanislas Vuilloud. Une raison

12. La sœur d'Otile et son époux.

13. <http://cemla.com>

de ce voyage pourrait être qu'Otile voulait venir en Suisse chercher son père Jean-Louis Schupp : un certain Jean Schupp accompagne en effet la famille à la descente du bateau. Mais cette hypothèse reste à confirmer.

En résumé, Auguste Carraux et Otile Schupp ont émigré séparément en Argentine dans la deuxième partie du XIX^e siècle, ils s'y sont rencontrés ou retrouvés, aimés, s'y sont mariés et ont eu une nombreuse famille, dont Anna, mon arrière-grand-mère. Cette dernière épousera par la suite Arthur Borgeaud père et le couple aura un premier enfant, Arthur Borgeaud fils, mon grand-père.

Deuxième époque : la famille Borgeaud

Entre 1879 et 1882 émigre en Argentine Arthur Borgeaud père, Jean Marie Arthur de son nom complet. A la même période arrivent ses frères Jean-Pierre en 1882 et Jules en 1883¹⁴. Arthur père est né à Collombey le 17 septembre 1856 et était cuisinier. Son nom ne se retrouve ni dans le registre valaisan des émigrés, qui s'arrête à 1879, ni dans la liste des émigrants du CEMLA dont les enregistrements débutent en 1882. Il épouse Anna Carraux le 2 juin 1892.

Le couple a un premier enfant neuf mois plus tard, mon grand-père Arthur, né le 28 mars 1893 à Buenos Aires. Sa sœur Lidie est née plus tard, le 8 décembre 1895, toujours à Buenos Aires. Elie, le troisième enfant, vint au monde en Valais, après que la famille soit venue s'installer à Collombey.

Concernant la dizaine d'années qui se sont écoulées entre la naissance d'Arthur et le départ de la famille pour Collombey, je n'ai presque pas d'informations si ce n'est quelques adresses et les professions de membres de la famille. Heureusement, des photos prises sur place à cette époque, dont une photo d'Arthur et de sa petite sœur Lydie, permettent de se faire une représentation de mes aïeux.

Le certificat du mariage civil entre Arthur Borgeaud père et Anna Carraux (Anita dans le texte en espagnol) a été établi en 1892 à Buenos Aires, soit peu de temps avant le départ définitif de la famille pour la Suisse. Le

14. Selon la base de données du Cemla.



Photographie d'Arthur Borgeaud père et Anna

2017
Bulletin
27

document en ma possession en est une copie, datée de 1905, et dit du marié qu'il est « *âgé de trente-quatre ans, célibataire, suisse, né en Valais, cuisinier et domicilié rue Paraguay 521. Ses parents, Juan Didier Borgeaud et Lidia Beurdevet sont décédés* ». Pour l'épouse, elle est « *âgée de 22 ans, célibataire, suisse, née en Valais¹⁵, sans profession, domiciliée rue General Bosch sans numéro* ». Son père Augusto est suisse, cuisinier lui aussi, domicilié avec son épouse Otilia rue Cuyo¹⁶ sans numéro. Les témoins sont Germain Lonfat, 77 ans, écrivain, domicilié rue Cordoba 478 et Federico Morisod, 37 ans, marié, commissionnaire, domicilié rue du 25 mai. Le certificat du mariage religieux apporte une information supplémentaire : le témoin Frédéric Morisod est remplacé par Esther Cottet, de 24 ans. Les deux mariages, civil et religieux, ont eu lieu le 2 juin 1892.



Photographie de Lydie et Arthur Borgeaud fils

Un point intéressant à relever est qu'un des témoins, Germain Lonfat, le grand-oncle de la mariée, était écrivain et a rédigé tout un rapport sur les colonies agricoles de l'Argentine. Le livre, dont un exemplaire est disponible aux Archives Cantonales du Valais¹⁷, est paru en 1879 sous le titre *Les colonies agricoles de la République argentine*, décrites après cinq années de séjour.

Le registre civil de la capitale contient la déclaration de la naissance d'Arthur le 28 mars 1893. Le domicile des parents est toujours Rue Paraguay 521. Les témoins sont Jean Barraud, de 23 ans, marié, domicilié rue Reconquista 824 et Eloi Capian, 33 ans, marié et domicilié rue San Martin 584. Je ne sais pas qui sont ces personnes, peut-être des amis.

Quant au certificat de baptême d'Arthur, de son nom complet Arthur Ami Borgeaud, il précise que l'événement a eu lieu le 3 novembre 1893, dans la paroisse de « *Nuestra Senora del Socoro* », à Buenos Aires. Le

15. Probablement une erreur de recopie, puisque Anna a été baptisée à Buenos Aires en mars 1872, ou de mauvaise compréhension des notions exactes des mots français « née à » et « native de » de la part du scribe puisque le texte original est écrit en espagnol.

16. Sans garantie sur le nom exact de la rue.

17. Lonfat Germain, *Les colonies agricoles de la République argentine, décrites après cinq années de séjour*, Impr. veuve S. Genton & fils, Lausanne, 1879. Disponible en ligne, en libre accès, sur <http://doc.rero.ch/record/29206>.

parrain est Jules Borgeaud, son oncle, qui habite la rue Paraguay 541 et la marraine Julia Carraux, domiciliée rue de l'Indépendance 540.

Puis l'idée de venir vivre en Valais a dû s'insinuer chez Arthur père et Anna, puisqu'ils sont venus s'installer en Suisse, laissant sur place toute la famille d'Anna. Ce dernier voyage eut lieu vers 1905, en deux temps, d'après les dires de mes parents : mon grand-père Arthur, leur fils, serait revenu accompagné de son oncle Jules à l'âge de 10 ans, pour être rejoint plus tard par ses parents¹⁸. Le voyage de la famille Borgeaud vers l'Europe met un terme aux pérégrinations de mes gènes entre l'ancien et le nouveau monde.

Les lettres de tante Julie

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Julie Carraux, la tante de mon grand-père Arthur, a entretenu avec lui une correspondance régulière de 1934 à 1946. Jusqu'à une dernière lettre de 1955 qui annonce à Arthur le décès de sa tante. Ces missives apportent un éclairage sur la vie en Argentine dans la première moitié du vingtième siècle et sur les parents restés en Argentine.

Je vais retranscrire ci-après certains passages des lettres envoyées par la tante Julie en me focalisant sur la vie en Argentine. L'orthographe a été adaptée pour que le texte soit plus facilement compréhensible, car la tante Julie, selon ses propres dires, « *n'a que très peu été à l'école* » et s'exprime dans un français approximatif :

Villa Urquiza¹⁹, le 13 septembre 1934.

« Cher Neveu, tu me demandes pourquoi ta tante Céline elle ne t'écrit pas. Pour la simple raison qu'elle ne sait pas écrire, elle sait à peine mettre sa signature, elle a été très peu à l'école. C'est pour cela que c'est moi qui écris pour tous mes frères et sœurs, malgré que je ne sais guère pour ainsi dire écrire pour qu'on me comprenne. Nous avons tous été très peu à l'école... Tu me demandes quelle opération elle doit subir : je te dirai que l'on devait l'opérer de la matrice et d'une hernie, mais pour le moment on tâche d'éviter l'opération, elle est en main d'un spécialiste. Il nous a donné bonne espérance de la guérir, mais le traitement est très long... Quant aux absents, je ne peux te donner leurs adresses, car je ne les ai pas, je m'en vais écrire à Chacabuco²⁰ à mon frère Lucien car il y a beaucoup d'années qu'il travaillait dans cette partie, et il y aura environ 28 ans que je ne sais

18. Selon ce qui se disait dans la famille.

19. Un quartier de Buenos Aires.

20. Une ville de la province de Buenos Aires.

2017
Bulletin
27

.....

plus rien de lui. Quant à ma sœur Euphrosine, je ne sais rien d'elle, ni où elle pourrait être de ceci il y a plus de 35 ans. La tante Mélanie elle a habité Dolores et Azul²¹. Je te parle de l'année 1893. Depuis, je n'ai jamais rien su d'elle, ni de ses enfants. Ils sont peut-être tous morts. [...] ».

Villa Urquiza, le 29 septembre 1935.

« Je m'empresse à faire réponse à ton aimable lettre dans laquelle tu me dis que toute ta famille est en bonne santé, inclus toi et Lidie et sa petite famille. Tu m'annonces la naissance d'une petite Anna Marie. Que le bon Dieu la conserve en bonne santé, qu'elle puisse grandir saine et forte. Tu lui diras bien des choses de ma part, ainsi que de toute ma famille. Je te dirai que pour le moment, nous sommes tous en bonne santé, sauf quelque grippe de temps à autre. Mais, grâce à Dieu, elles sont passagères. Maintenant, cher Neveu, j'ai une bien triste nouvelle à te donner. Je te dirai que nous avons enseveli le 8 août ma chère belle-sœur, Esther Cottet. Elle est morte dans de grandes souffrances, car elle avait l'artériosclérose au dernier degré, compliqué avec du diabète, aussi au dernier degré. Elle a aussi souffert pendant 15 jours que le bon Dieu lui ait donné une bonne place dans le ciel. Sa mort nous a causé beaucoup de peine, elle aimait beaucoup toute ma famille. Tu me demandes combien de fois je suis grand-mère. Je te dirais que j'ai trois petits fils [...]»²². Voilà toute ma petite famille, étant tous en bonne santé. Quant

aux enfants de tante Mélanie, je ne peux te renseigner, car je ne les ai jamais ni vus ni connus. Depuis la mort de grand papa²³ nous n'avons plus eu de nouvelles. [...] »



Buenos Aires, le 12 décembre 1945.

« Céline et Auguste se portent très bien, ainsi que toute notre famille. Je leur ai lu ta lettre, et tous sont conformes avec la liquidation de

21. Dolores, ville à env. 200 km au sud-est de Buenos Aires et Azul à env. 300 km au sud-ouest.

22. Le nom de ces personnes ne peut pas être publié pour des raisons légales, car elles sont potentiellement encore vivantes.

23. Auguste Carraux probablement.

.....

leurs biens en Suisse. Comme actuellement la politique n'est pas trop claire en Argentine, on voudrait que tu nous envoies l'argent par le consul suisse à mon adresse : Calle Sucre 2365. Comme tu me dis qu'un de tes fils voyagera en Afrique, peut-être on l'enverra à Buenos Aires, alors on aura le plaisir de le connaître. Moi, je vis toujours avec les quatre qui ne sont pas mariés [...]»²⁴. Au total, j'ai cinq petits-fils qui se portent tous très bien. [...] »

Remarque : l'adresse a changé, Julia Carraux de Cottet, Sucre 2365, Belgrano, Capitale Fédérale.

Buenos Aires, le 4 juillet 1955.

« Cher cousin, c'est après de très longues années que je me décide à t'écrire. Je ne sais pas si tu vas comprendre mon mauvais français, et si tu te rappelles encore de le lire le Castellano. Je crois que tu auras déjà reçu la triste nouvelle. On a perdu notre chère mère le 13 novembre 1954, 17 jours avant d'avoir accompli sa 87^e année. Nous autres pour le moment sommes en bonne santé. [...] »

Cette dernière missive est signée par Marie-Louise, la fille de Julie et la cousine d'Arthur. Elle y parle aussi de son mari, de ses enfants et petits-enfants, en citant presque tous leurs noms. Arthur a encore reçu une lettre, de son autre cousine, Otilia Cottet. Ce message est en espagnol et n'a pas été entièrement traduit. Il y est aussi question du décès de la tante Julie, de la vie de ses enfants et petits-enfants. L'échange épistolaire s'est probablement terminé avec cette dernière lettre.

Disparitions

Comme elle le mentionne elle-même dans ses lettres, la tante Julie n'avait plus eu de nouvelles de plusieurs membres de sa famille proche depuis des décennies. Des annonces publiées dans le bulletin officiel valaisan de 1935 nous permettent de faire une liste des personnes qui ont été déclarées absentes.

Il s'agit de²⁵ :

- Otilie Schupp, de Jean-Louis, alliée Carraux Auguste, originaire de Collombey-Muraz, émigrée en Amérique et dont on est sans nouvelles depuis 25 ans.
- Jean-César Schupp, de Jean-Louis, originaire de Collombey-Muraz, émigré depuis 25 ans.

24. Idem note 23.

25. Décidé au Château de Monthey le 22 mai 1935. Retranscrit en l'état.

2017
Bulletin
27

- Mélanie Schupp, de Jean-Louis, alliée Jandre Elie, originaire de Vouvry, émigrée en Amérique et dont on est sans nouvelles depuis 1893.
- Euphrosine Carraux, fille d'Auguste Carraux et d'Ottile, née Schupp, émigrée en Amérique, originaire de Collombey et dont on est sans nouvelles depuis 35 ans.
- Lucien Carraux, fils d'Auguste Carraux et d'Ottile, née Schupp, originaire de Collombey, émigré en Amérique et dont on est sans nouvelles depuis 25 ans.

Juge-Instructeur de l'Arrondissement de Monthey

Vu la requête formulée par M. l'avocat Louis Martin, à Monthey, au nom de M. Arthur Borgeaud, à Collombey et Elie Vuadens, à Vouvry, tendant à obtenir la déclaration d'absence des nommés Ottile Schupp, fille de Jean-Louis, alliée Auguste Carraux ; Jean-César Schupp de Jean-Louis ; Mélanie Schupp, de Jean-Louis, alliée Elie Jandre ; Euphrosine Carraux fille d'Auguste Carraux et d'Ottile, née Schupp, de dernier domicile à Collombey et Vouvry, disparus depuis plus de 25 ans.

INVITE tous ceux qui pourraient donner des nouvelles des prénommés à les adresser au Greffe du Tribunal de Monthey, tenu par M. l'avocat Marc Donnet, à Monthey, dans un délai expirant le 15 avril 1934.

Ch. de WERRA

Avis paru dans la *Feuille d'avis du district de Monthey* du 3 avril 1934

De nos jours, à l'époque d'internet et de la globalisation, il paraît inconcevable qu'une personne puisse ne plus avoir de nouvelles ni de sa mère, ni de son oncle, de sa tante, d'une de ses sœurs, et d'un de ses frères. Il semble que la vie sur place n'ait rien eu d'une partie de plaisir, que la famille s'est retrouvée disséminée en Argentine, sans grandes possibilités de contacts autres que le courrier. La tante Julie parle de ces personnes avec ces mots : « *Ils sont peut-être tous morts* ». Terrible incertitude...

Conclusion

Lors de leur mariage, Auguste Carraux et Otile Schupp ne se doutaient probablement pas que, près de 150 ans plus tard, un de leurs nombreux descendants se pencherait sur leurs vécus et les traces qu'ils allaient laisser derrière eux. Par leurs voyages, ces colons du XIX^e siècle essaïmèrent leurs gènes des deux côtés de l'Atlantique.

Pour donner une suite et un sens à ces récits, il serait probablement possible de retrouver des descendants des familles Carraux et Borgeaud qui sont encore présents sur le continent sud-américain. Les lettres de la tante Julie regorgent de noms de ses enfants et petits-enfants qui étaient vivants en 1955. Avec l'aide d'internet, du CEMLA, et un apprentissage intensif de la langue espagnole, de nouvelles découvertes pourraient survenir dans les mois à venir.

A suivre donc...

Les registres paroissiaux

abbé Claude Pellouchoud

2017

Bulletin

27

Les registres paroissiaux sont utilisés en généalogie pour rechercher des individus et reconstituer les liens familiaux. L'état civil ne commençant qu'en 1876¹, il faut donc se tourner vers les registres paroissiaux avant cette date. Un registre paroissial, aussi appelé registre de catholicité ou BMS, est un livre dans lequel sont enregistrés les actes des baptêmes, mariages et sépultures effectués dans une paroisse.²

Le concile de Trente, réuni à partir de 1545, prit dans sa XXIV^e session un décret³ portant sur l'obligation pour les curés d'avoir un registre pour les baptêmes et un autre pour les mariages. Le concile édicta des prescriptions générales sur la façon de tenir les registres, laissant leur application aux synodes provinciaux.⁴

Ces dispositions furent complétées le 17 juin 1614 par le pape Paul V (Constitution apostolique *Rituale romanum*) qui rendit générale la prescription d'enregistrer aussi bien les décès que les baptêmes, les confirmations et les mariages et de tenir en outre un *Liber status animarum* (livre du statut des âmes).

Renseignements contenus dans les registres paroissiaux

« *Que le curé prenne soin, tout d'abord, que dans les livres de baptisés et de confirmés, comme dans ceux des mariages et des défunts, il marque toujours non seulement le nom des personnes qui y sont nommées,*

1. « *Durant la République helvétique, la loi du 15 février 1799 imposa aux municipalités la tenue de registres d'état civil. Cette disposition fut abrogée en 1801 et les registres à nouveau confiés aux ecclésiastiques. Mais, dans le Valais incorporé à la France, l'état civil fut laïcisé de 1810 à la Restauration et Genève, qui avait accompli ce pas en 1798, conserva un état civil laïque. La sécularisation de l'état civil suscita une forte opposition dans les milieux conservateurs et fut un sujet de controverse lors du Kulturkampf ; la loi n'entra en vigueur qu'en 1876, après un référendum.* » Dictionnaire historique de la Suisse, art. « état civil ».

2. « *Les registres de baptêmes font leur apparition en Suisse à la fin du XV^e s. (église Saint-Germain et Saint-Pierre de Porrentruy, 1481, Saint-Théodore de Bâle, 1490). Dès cette époque se multiplient les ordonnances épiscopales prescrivant leur tenue.* » Dictionnaire historique de la Suisse, loc. cit.

3. Décret *Tametsi*, 11 novembre 1563.

4. « *Dès 1570, ces décrets furent publiés dans les cantons catholiques de Suisse centrale, à Soleure et Lucerne en 1580, mais la plupart des paroisses n'ouvrirent de registres qu'après 1600, voire après 1650.* » « *Dans les cantons réformés, de tels registres apparaissent au XVII^e s., mais ce n'est qu'au XVIII^e s. qu'ils se généralisèrent.* » Dictionnaire historique de la Suisse, loc. cit.

mais aussi la famille. » Les préoccupations de l'Eglise n'avaient guère varié par rapport aux précédents textes et au canon du concile de Trente.

Dans tous les actes le nom des parents devait être inscrit à côté de celui du bénéficiaire du sacrement ou de la sépulture chrétienne ; s'y ajoutaient :

- lors d'un baptême, celui du parrain et de la marraine,
- lors qu'un mariage, celui des témoins.

Dans l'acte de baptême, le curé devait porter la date de naissance, alors que dans l'acte de mariage, l'âge des époux n'apparaissait pas. Pour les décès, le *Rituale Romanum* recommandait d'inscrire l'âge du défunt... si on pouvait le savoir et le lieu de la sépulture.

Ces registres renseignent encore plus ou moins précisément sur l'état de la communauté paroissiale (certains curés inscrivent en annexe les "baptêmes" et "unions" laïques ou purement civils, d'autres établissent des arbres généalogiques des familles de leur paroisse, etc.) et attestent de la qualité de chrétien, de son état de célibataire ou de personne mariée.

La mention d'un mariage chrétien est en général ajoutée en marge des actes de baptême. Cette mention permet dans certains cas de connaître le déménagement d'une personne lorsque son mariage est célébré hors paroisse et que la notification de la paroisse où a eu lieu le mariage a été faite. Lors d'un remariage, généralement, les parents de la personne qui est veuve ou veuf ne sont pas mentionnés. Il faut alors se reporter au premier mariage pour trouver leurs noms et prénoms.

Les registres de sépultures, en outre du nom, de la date de décès et d'enterrement, il est parfois mentionné la date de naissance, le nom du conjoint, vivant ou défunt, et des parents.

Consultation des registres paroissiaux

Très peu de registres paroissiaux sont consultables en ligne, mais la plupart des registres ont été microfilmés et on peut les consulter gratuitement aux archives cantonales, dans leur version microfilmée ou imprimée sur papier⁵. Leur consultation est cependant limitée par les lois de protection des données et soumis à l'accord préalable des curés de paroisses.⁶

5. Cf. <http://www.aveg.ch/fr/Registres/Infos.php>

6. Pour ce qui est de l'état civil, il faut également une autorisation pour le consulter. Les mesures de protection des données personnelles soumettent à un délai de 120 ans la consultation des registres d'état civil par un particulier. Le chercheur doit donc en premier lieu, demander une autorisation délivrée par l'état civil cantonal. Ce service est payant.

Le latin ecclésiastique

abbé Claude Pellouchoud

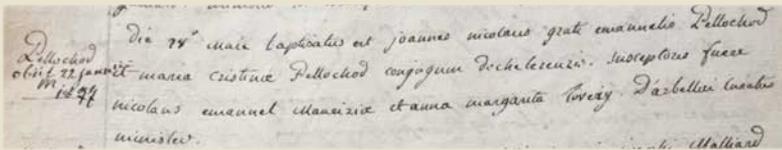
2017
Bulletin
27

En complément du répertoire des noms de lieux latinisés du Haut-Valais d'après les registres paroissiaux¹ et du répertoire des noms de lieux latinisés dans les registres paroissiaux du Valais romand², voici un petit glossaire du latin ecclésiastique.

Ce glossaire a pour but de faciliter la lecture des actes de baptêmes, mariages et sépultures (BMS) auxquels a recouru celui qui, lors de ses recherches généalogiques, est amené à consulter des registres paroissiaux ou extrait d'actes paroissiaux.

Le latin utilisé par les rédacteurs des registres est en général facile d'accès car, dans les grandes lignes, le vocabulaire est plus ou moins restreint et les formules sont souvent les mêmes. La connaissance de quelques notions de latin est cependant un grand avantage.

Cela permet par exemple de comprendre une filiation exprimée par un génitif, notamment lorsque le rédacteur est un ecclésiastique érudit qui rédige l'acte avec un latin plus raffiné. En voici un exemple :



Extrait d'une page de l'année 1795 du registre des baptêmes d'Orsières

Transcription : die 28^o maii baptisatus est joannes nicolaus grati emanuelis Pellochod et maria cristinae Pellochod conjugum dechelereusis. susceptores fuere nicolaus emanuel mauriziæ et anna marguerita lovery. D'arbella curatus minister. En marge : Pellochod, m, obiit 22 januarii 1877

Traduction en adoptant l'orthographe des noms propres de nos jours : Le 28^e jour du mois de mai (1795) a été baptisé Jean Nicolas, (fils de) Grati Emmanuel Pellouchod et Marie Christine Pellouchod, son épouse, de Chez-les-Reuses. Les parrain et marraine furent Nicolas Emmanuel Murisier et Anne Marguerite Lovery. Le ministre fut [Jean Isidore] Darbellay, curé. En marge : Pellouchoud, m(asculin), décédé le 22 janvier 1877

Ce glossaire, qui complète ce qu'on peut trouver sur le site de l'AVEG³, s'inspire de documents réalisés par d'autres associations généalogiques, notamment celui publié par l'association « Doubs Généalogie »⁴. Il a pour but de donner quelques notions aux débutants ignorant le latin.

1. Paru dans le bulletin de l'AVEG n° 5, pp. 15 à 22.
2. Paru dans le bulletin de l'AVEG n° 6, pp. 28 à 36.
3. <http://www.aveg.ch/fr/Genealogie/Lexique.php>
4. http://doubsgenealogie.fr/outils/sourcesQuelquesOutils/Le_Latin_Genealogique.pdf

.....
Les adjectifs et adverbes numériques

arabes	romains	cardinaux	ordinaux
1	I	unus, a, um	primus, a, um
2	II	duo, æ, o	secundus, a, um, <i>ou</i> alter
3	III	tres, tria	tertius, a, um
4	IV ou IIII	quatuor	quartus, a, um
5	V	quinque	quintus, a, um
6	VI	sex	sextus, a, um
7	VII	septem	septimus, a, um
8	VIII	octo	octavus, a, um
9	IX ou VIII	novem	nonus, a, um
10	X	decem	decimus, a, um
11	XI	undecim	undecimus, a, um
12	XII	duodecim	duodecimus, a, um
13	XIII	tredecim	tertius, a, um, decimus, a, um
14	XIV ou XIII	quatordecim	quartus, a, um, decimus, a, um
15	XV	quindecim	quintus, a, um, decimus, a, um
16	XVI	sedecim	sextus, a, um, decimus, a, um
17	XVII	septemdecim	septimus, a, um, decimus, a, um
18	XVIII	octodecim <i>ou</i> duodeviginti	octavus, a, um, decimus, a, um, <i>ou</i> duodevicesimus, a, um
19	XIX ou XVIII	novemdecim <i>ou</i> undeviginti	nonus, a, um, decimus, a, um <i>ou</i> undevicesimus, a, um
20	XX	viginti	vigesimus, a, um
21	XXI	viginti unus <i>ou</i> unus et viginti	vigesimus, a, um, primus, a, um <i>ou</i> unus, a, um, et vigesimus
22	XXII	viginti duo <i>ou</i> duo et viginti	vigesimus, a, um, secundus, a, um <i>ou</i> vigesimus, a, um, alter
29	XXIX	viginti novem <i>ou</i> undetriginta	vigesimus nonus, a, um, <i>ou</i> undetricesimus, a, um
30	XXX	triginta	trigesimus, a, um
40	XL	quadraginta	quadragagesimus, a, um

arabes	romains	cardinaux	ordinaux
50	L	quingenta	quingagesimus, a, um
60	LX	sexaginta	sexagesimus, a, um
70	LXX	septuaginta	septuagesimus, a, um
80	LXXX	octoginta	octogesimus, a, um
90	XC	nonaginta	nonagesimus, a, um
100	C	centum ou centem	centesimus, a, um
101	CI	centum unus (o, a)	centesimus primus, a, um
200	CC	ducenti	ducentesimus, a, um
300	CCC	trecenti	trecentesimus, a, um
400	CD ou CCCC	quadringenti	quadringentesimus, a, um
500	D	quingenti	quingentesimus, a, um
600	DC	sescenti	sescentesimus, a, um
700	DCC	septingenti	septingentesimus, a, um
800	DCCC	octingenti	octingentesimus, a, um
900	CM ou DCCCC	nongenti	nongentesimus, a, um
1000	M	mille	millesimus, a, um
2000	MM	duo milia	duo milia ou bis millesimus

Notions complémentaires

Le zéro n'existe pas en latin. Cette idée s'exprime par des indéfinis tels que : *nullus*, aucun. On distingue l'adjectif numéral cardinal et ordinal. *Unus* n'est pas toujours un cardinal. Il entre dans la composition des nombres ordinaux 21^e, 31^e, etc. à la place de *primus* : *viginti unus* ou *unus et viginti*, *triginta unus* ou *unus et triginta*.

Les adjectifs numéraux cardinaux – à l'exception de un, deux, trois – jusqu'à cent inclusivement sont indéclinables. *Unus*, un, suit la déclinaison pronominale (avec gén. s. en *-ius* et dat. s. en *-i*).

Les adjectifs numéraux ordinaux se déclinent : *primus*, a, premier, première. Ils s'emploient pour marquer la date, l'heure, le rang.

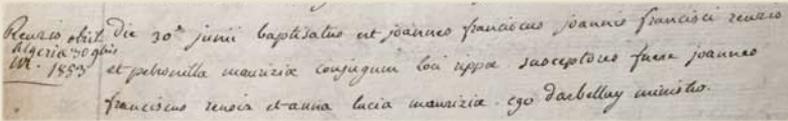
Exemple : *Anno Domini millesimo nongentesimo trigesimo quarto, (...) die septima aprilis (...)* => L'an du Seigneur mille neuf cent trente-quatre, le sept avril...



Les mois de l'année

français	latin	français	latin
janvier	januarius, i	juillet	julius, i
février	februarius, i	août	augustus, i
mars	martius, i	septembre	september, is
avril	aprilis, is	octobre	october, is
mai	maius, i	novembre	november, is
juin	junius, i	décembre	december, is

Abréviations possibles : septembris = 7 bris ou VII bris ; octobris = 8 bris ou VIII bris ; novembris = 9 bris ou IX bris ; decembris = 10 bris ou X bris.



Reusis obiit die 30^e junii baptisatus est joannes franciscus joannis francisci reusis et petronilla mauriziae conjugum loci rippae susceptores fuere joannes franciscus reusis et anna lucia mauriziae. Ego Darbellay ministro.

Nouvel extrait de la même page du registre d'Orsières

Transcription : die 30^e junii baptisatus est joannes franciscus joannis francisci reusis et petronilla mauriziae conjugum loci rippae susceptores fuere joannes franciscus reusis et anna lucia mauriziae. Ego Darbellay ministro.
 En marge : Reusis, m, obiit Algeriæ, 30. 9bris 1853

Traduction en adoptant l'orthographe des noms propres de nos jours : Le 30 juin (1795) a été baptisé Jean François, fils de Jean François Rausis et Petronille Murisier, son épouse, du lieu dit Reppaz. Les parrain et marraine furent Jean François Rausis et Anne Lucie Murisier. Moi Darbellay, ministre.
 En marge : Rausis, m(ascullin), décédé en Algérie le 30 novembre 1853

Les liens de parenté et conditions

	nom latin	traduction française
A	abavus, abavia	trisaïeul, trisaïeule
	abnepos, abneptis	arrière petit-fils, arrière petite-fille
	amita	tante paternelle (sœur du père)
	amitini, amitinae	cousins, cousines germain(e)s
	ascendentes	ascendants
	avus, avia	aïeul (grand-père), aïeule (grand-mère)
	avunculus, a [magnus, a]	[grand] oncle, tante maternel(le)
B	bigamus, a	marié(e) pour la seconde fois
C	cælebs	célibataire

	nom latin	traduction française
	commater	marraine
	conjux, conjuga	époux, épouse
	conjugium / conjugum	mariage / époux
	consaguineus, a	consanguin (de même sang)
	consobrinus, a	cousin uterain (côté maternel)
F	filius, a	fil, fille
	filiaster, filiastra	beau-fils, gendre, belle-fille, bru
	filiolus, a	fil, fille en bas âge
	filius, a / geminus, a	fil jumeau, fille jumelle
	frater	frère (mêmes parents)
	fratres gemini	frères jumeaux
	fratres germanus	frères germains (même père)
	fratres uterini	frères utérins (même mère)
	fratria	femme du frère, belle-sœur
	fratris filia	fille du frère
	fratuelis	cousin germain
G	gemellus, a, i, æ	jumeau, jumelle, jumeaux, jumelles
	soror gemina	sœurs jumelles
	gemini	frères jumeaux
	gener	gendre
	genitor, genitrix	père, mère génétique
H	heres, heredis	héritier, héritière
I	infans	enfant
	infantulus, infantula	enfant petit, e
	innupta	célibataire (féminin)
J	junior	le plus jeune
	juvenis, juvena	adolescent, adolescente
	jucencus	jeune homme, jouvenceau
L	levir	beau-frère
	liber, libera	célibataire
	longævus, a	d'un âge avancé

	nom latin	traduction française	
M	major	le plus grand, l'aîné	
	majores	ancêtres	
	maritus, a	époux, mari, épouse, mariée	
	mater	mère	
	matertera	tante du côté maternel	
	matertera magna	grande-tante maternelle	
	matertera major	arrière grande-tante	
	matrimonium	le mariage (sacrement, contrat)	
	matrona	dame, épouse	
	minor	le plus petit	
	mulier	femme	
	N	natus, a, minimus, a	le dernier né, la dernière née
		nepos, nepotes	neveu, petit-fils
neptis		nièce, petite-fille	
noverca		seconde mère d'enfant(s) d'un premier lit	
O	orbi (filii)	orphelins	
P	parentes	parents	
	parvulus, a	jeune enfant(e)	
	pater	père	
	patrinus	parrain	
	patruelis	cousin, cousine germaine (côté paternel)	
	patruus [magnus]	[grand] oncle du côté paternel	
	patruus major, maximus	arrière grand-oncle	
	primitivus, primogenitus	premier né, aîné	
	privignus, a	fil, fille d'un premie lit	
	proamita	grande-tante paternelle	
	proavus, proavia	bisaïeul, bisaïeule	
	proles	enfants, progéniture	
	pronepos, proneptis	arrière petit-fils, arrière petite-fille	
	puellus, a	jeune fils (pubère), jeune fille (pubère)	
puellula	fillette		

	nom latin	traduction française
	puer	enfant (garçon ou fille)
	puerpera	jeune mère, fille mère
	pupillus	pupille, mineur
R	relicta	veuve
S	socer, socrus	beau-père, belle-mère (par alliance)
	socia	compagne
	soror	sœur
	sororius	neveu, beau-frère
	spirius, a	bâtard, fils illégitime, bâtarde, fille illégitime
	sponsus, a	époux, épouse
	susceptores	les parrain et marraine
T	tutor	tuteur
U	uxor	épouse, femme légitime
	uxoratus	marié
V	viduus, a	veuf, veuve
	vir	homme
	virgo	fille célibataire
	vitricus	mari de la femme qui a des enfants d'une autre lit

Villette

Anno 1876, die nona aprilis, hora matutina decima, obiit, dieque undecima ejusdem mensis sepulta fuit Sarrasin Anna Theresia filia legitima Petri Josephi et Casae Anna Mariae ex Bouvernier; sponsa erat Joannis Josephi Baud in Villette et nata fuit die 26 Junii 1808.

Depon. Ch. paroch.

Extrait d'une page de l'année 1876 du registre des sépultures de Bagnes

Transcription : Anno 1876, die nona aprilis, hora matutina decima, obiit dieque undecima ejusdem

mensis sepulta fuit Sarrasin Anna Theresia filia legitima Petri Josephi et Casae Anna Mariae ex Bouvernier ; sponsa erat Joannis Joseph Baud in Vilette et nata fuit die 26 Junii 1808.

Traduction en adoptant l'orthographe des noms propres de nos jours : En l'année 1876, le neuf avril, à dix heures du matin, est décédée, et le onze du même mois a été inhumée, Sarrasin Anne Thérèse, fille légitime de Pierre Joseph et Anne Marie Caseux de Bovermier ; elle était l'épouse de Jean Joseph Baud à Villette et était née le 26 juin 1808.

.....

Les professions et titres

	nom latin	traduction française
A	abbas	abbé
	ædituus, æditumus	sacristain, gardien d'un temple
	agricola, æ	laboureur, agriculteur
	ancilla	servante
	archiepiscopus	archevêque
	armiger	ecuyer
	aurifex	orfèvre
	auriga	cocher
	advocatus	avocat
C	cæmentarius	tailleur de pierres, maçon
	calceator	cordonnier
	caligarius	cordonnier, militaire
	canonicus (cr)	chanoine (abrég. chanoine régulier)
	cantor	chanteur, musicien
	carnifex	bourreau
	carpentarius	charron, carrossier
	caupo	aubergiste, cabaretier
	causidicus	avocat de profession
	cerdo, cerdonis	artisan, gagne petit
	cerdo sutor	savetier
	chirothecarius	gantier
	chirurgicus	chirurgien
	colonus	paysan, fermier, métayer
	comes	comte, associé, pédagogue
	cultrarius	coutelier
	cuparius	tonnelier
	curatus	curateur, curé de paroisse
	custos	gardien
D	decanus	doyen (fonction ecclésiastique)
	domicellus	gentilhomme

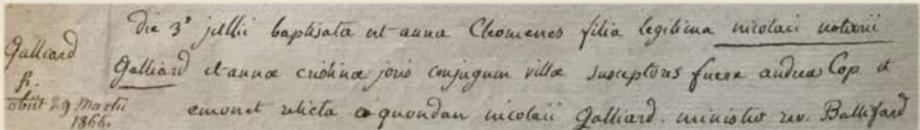
	nom latin	traduction française
	dominus, a	seigneur, dame
E	episcopus	évêque
	eques	cavalier
	eremita	ermite
F	faber	artisan, forgeron, ouvrier
	ferrarius	forgeron
	familiaris	domestique
	famulus, a	serviteur, servante
	fullo	foulon, celui qui presse les étoffes
G	grassator	brigand, marchand de génisses
	gregis custos	berger
I	instructor	précepteur d'un seigneur
J	judex	jugé
L	laniarius	boucher
	lanifica	ouvrière en laine, fileuse
	lanilutor	laveur de laine
	lanio	bourreau boucher
	lanipendens	peseuse de laine
	lapidarius	tailleur de pierres
	lapicida	graveur de pierres
	lignarius	menuisier
	lignicida	bûcheron
	linificus	tisserand
	lintearius	batelier
	ludi magister	maître d'école
M	magister	maître
	maturus, a	précoce, mûr
	medicus	médecin
	mellifex	apiculteur
	mendicus	mendiant, indigent
	mercator	marchand, commerçant



	nom latin	traduction française
	mercenarius	domestique à gages
	messor	moissonneur
	metral	métral
	miles, milito	chevalier, cavalier, soldat
	molendinarius, molator, molitor	meunier
N	nauta	marin, matelot
	notarius	notaire
O	obstetrix	sage-femme
	officialis	ministre, juge ecclésiastique, official
	operarius	homme de peine, ouvrier, manœuvre
	opilio	berger
	oppidana	habitante, citoyenne
	ortulanus	jardinier
P	parochus	curé de paroisse
	pastillifex	apothicaire, pharmacien
	pastor	berger, pâtre, pasteur
	pellio	peaussier, pelletier, fourreur
	pharmacopola	pharmacien, apothicaire, droguiste
	pictor	peintre
	pistor	celui qui pile le grain dans un mortier
	prætor	chef, commandant
	presbyter	prêtre
	princeps	prince
	procurator	procureur, avocat
R	rhedarius	cocher, charron, carrossier
S	sacellarius	trésorier
	sacerdos	prêtre
	sartor	cantonnier
	scholares	gardes du palais
	scordiscarius	peaussier, pelletier, fourreur

	nom latin	traduction française
	scriptor	secrétaire, copiste, écrivain
	sculptor	sculpteur
	sellarius	sellerier
	servus	serviteur, esclave
	sutor	cordonnier
T	tabernarius	aubergiste, tavernier, boutiquier
	tector	badigeonneur, stucateur
	textor	tisserand
	textricula	ouvrière en toile
	tinctor	teinturier
	tonsor	barbier, perruquier
	tortor	bourreau
	tutor	tuteur, gardien, curateur
V	vicarius	vicaire de paroisse
	vitor	vannier
	vilicus, vilica	fermier, fermière

Autre extrait d'une page de l'année 1795 du registre des baptêmes d'Orsières



Transcription : die 3e jullii baptisata est anna cleomenes filia legitima nicolai notarii galliard et annæ cristinæ joris conjugum villæ susceptores fuere andrea cop et _____ emonet relicta a quondam nicolai galliard. Minister rev. Baillifard. **En marge** : Galliard, f., obiit 29 martii 1866

Traduction en adoptant l'orthographe des noms propres de nos jours : Le 3 juillet (1795) a été baptisée Anne Clémence, fille légitime du notaire Nicolas Galliard et Anne Christine Joris, son épouse, de la Ville. Les parrain et marraine furent André Copt et _____ Emonet, représenté par un certain Nicolas Galliard. Le ministre fut le révérend Baillifard. **En marge** : Galliard, (féminin), décédée le 29 mars 1866

Encore quelques mots de vocabulaire

	mot latin	traduction française
A	abortivus, a	né(e) avant terme
	absque	sans



	mot latin	traduction française
	acriter	d'une façon perçante, pénétrante
	adhuc	jusqu'ici, encore
	ævum	âge
	ægritudo, inis	malaise
	alacriter	vivement, avec ardeur
	alias	une autre fois
	aliter	autrement
	altare	autel
	alter, ius	autre
	ambo	tous les deux ensemble, tous deux, l'un et l'autre
	annuatim	annuellement
	annus, i, o	année
	ante	devant, en avant
	antepenultimus	avant avant-dernier
	apud	auprès de
	autem	mais, tandis que
B	bajulus	portefaix
	baptisatus, a	baptisé, baptisée
	bellum	guerre
	beneficiarius	bénéficiaire
	binarius	double
	bini	chaque fois, deux
C	cæcus, a	aveugle
	catenæ, arum, is	chaînes
	centesimus, a, um	centième
	circa, circiter	autour de, à l'entour, environ
	civitas, tem, tis	ville, cité
	cognatus	apparenté
	comitatus, us, u	cour, courtisans
	cum	avec

	mot latin	traduction française
D	defunctus, a	décédé, décédée
	deni	chacun, dix
	desponser	celui qui fiance
	dictus	parole
	dies, diei	jour
	dimidius, a	demi(e)
	dispensatio	dispense (d'un empêchement de mariage)
	domus	maison
E	ecclesia, Ecclesia	église, l'Eglise
	ego	moi, je
	ex	de (village d'origine)
	extraneus	étranger, qui est à l'extérieur
F	fere	presque, environ
	fuerent	ont été
	fullo	foulon
G	granarium, granaria	grenier (à blé), magasin
	grandævus, a	très âgé(e)
	granum	grain
	gremium	sein, giron
H	habitor, is	habitant(s)
	hac	par
	heres	héritier
	heri	hier
	hodie, hodiernus	aujourd'hui, d'aujourd'hui
	honesta	l'honnêteté
	honestus	honorable
	hospitium	hôpital
I	ictus	coup
	idoenus, a	idoine, propre à, convenable
	igitur	dans ces circonstances, alors



	mot latin	traduction française
	illegitimus, a	illégitime
	illiteratus, a	illettré(e), ignorant(e)
	in	dans, en, sur
	incola	habitant
	infirmus, a	malade
	infra	au-dessous, en bas
	inibi	en ce lieu là
	inter	entre
J	jam	dans ce moment, déjà
	judæa	femme juive
L	locatarius	adjudicataire
M	mane	le matin
	matricularius	pauvre inscrit sur les registres de la paroisse
	matutine	au matin
	mensis, e, es	mois
	mœnia	remparts
	molendinum	moulin
	morbus	maladie
	mortuus, a	mort(e)
	munitus, a	fortifié(e), protégé(e)
	mutus, a	muet(te)
N	natus, a	né(e)
	nec non	non, ne pas
	nimirum	certainement
	nominatim	nommément
	nona	neuvième heure du jour, neuvième partie d'une chose
O	obitus, a	mort(e)
	olim	jadis, autrefois
	oppidum	ville fortifiée

	mot latin	traduction française
	oriundus, a	originaire de
P	pœnitentialis	pénitencier
	pagus	village, bourg
	parochia	paroisse
	pauper, i, o	pauvre
	pænultimus, a	avant dernier, avant dernière
	post	en arrière
	postea	ensuite, après, près
	præ	devant
	prædico	proclamer
	pridie	hier, la veille
	prima	premier
	primo	au commencement, d'abord
	primum	d'abord
	prodeo	s'avancer
	professus	reconnu
	progenies	souche, lignée, race
	prope	près de, proche
Q	quondam	jadis, autrefois, fin
R	repentinus, a	subit(e), imprévu(e), soudain
	roboratus, a	fortifié(e), consolidé(e) [par le sacrement de l'extrême onction]
	rogatus, a	prié(e)
S	sacellum	chapelle
	sanctus, a	saint(e)
	senior	ancien, le plus âgé, le vieux
	septennis	âgé(e) de sept ans
	sepultus, a	enterré(e)
	sine	sans
	sive / seu	soit
	superstes, itis	témoin, survivant(e)

	mot latin	traduction française
T	tertium	pour la troisième fois
	testis	témoin(s)
	toparcha	gouverneur d'une contrée
U	triticum	froment
	ubi	où
	urbs	ville
V	uterque / utriusque	l'un et l'autre
	vel	ou
	vero	vraiment
X	vespera	le soir, soirée
	videlicet	il est clair que, naturellement
	vivo	vivre
	xenodochium	hôpital

Extrait d'une page de l'année 1934 du registre des sépultures de Saillon
(cf. illustration page suivante)

Transcription : Anno Domini millesimo nongentesimo trigesimo quarto, post acerimum morbum alacriter et cum maxima resignatione soleratum, piissime in hospitio Sedunensi die septima aprilis obdormivit in Domino, omnibus sacramentis Ecclesiae minutus, Reverendus Parochus istius parochiae Sancti Laurenti, Saillon, Dominus Alphonsus Pannatier, filius Alphonsi et Catharinæ Pannatier e Vernamiège.

Sepultus est e Reverendissimo Canonico Hieronimo Bourban Decanus Ardonensis, parochu e Leytron. Concio funebris habuit Reverendo, Pater Carpentier, Moderator spiritualis in Seminario Sedunensi.

Requiescat in pace. De caelo oret semper pro parochianis protegatque indignus suum successorum et omnes parochos hujus parochiae.

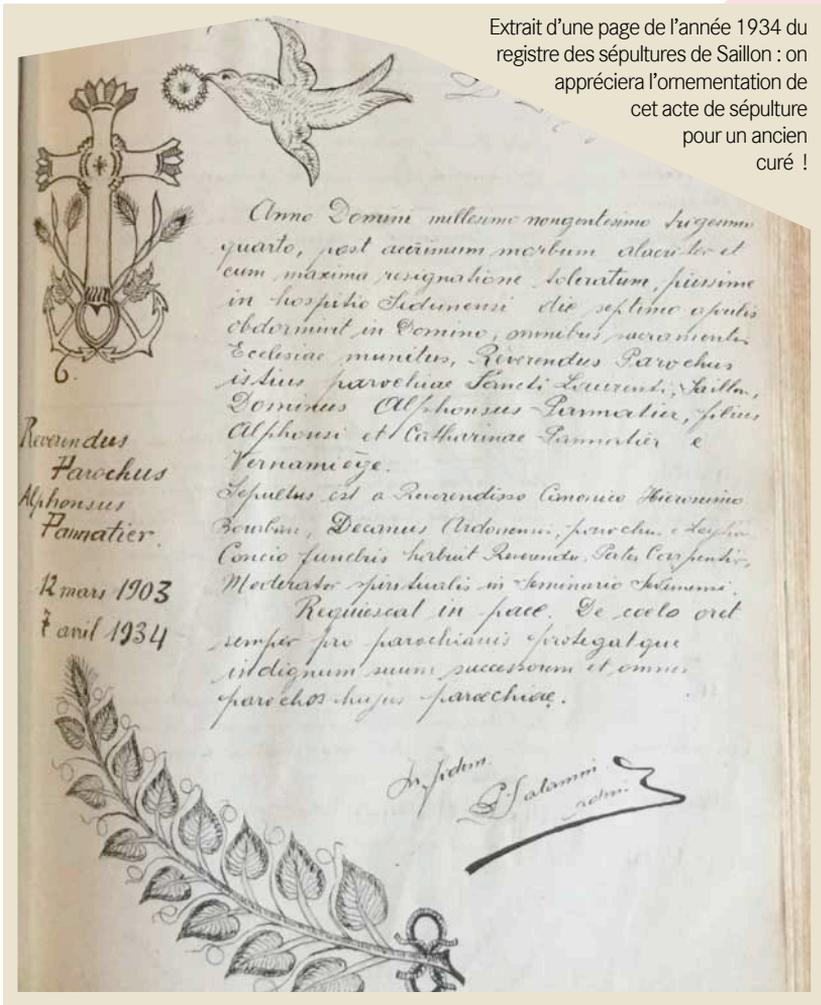
In fidem, P. Salamin, adm.

Traduction : L'an du Seigneur mille neuf cent trente-quatre, après une très cruelle maladie, avec ardeur et une très grande et vive résignation, s'est endormi très pieusement dans le Seigneur à l'hôpital de Sion le sept avril, ayant reçu tous les sacrements de l'Eglise, le révérend curé de cette paroisse Saint-Laurent, à Saillon, monsieur Alphonse Pannatier, fils d'Alphonse et Catherine Pannatier de Vernamiège.

Il a été inhumé par le révérend chanoine Jérôme Bourban, doyen d'Ardon, curé de Leytron. Il y avait au cortège funèbre le père Carpentier, directeur spirituel au séminaire de Sion.

Qu'il repose en paix. Que du ciel il prie toujours pour ses paroissiens et protège son indigne successeur et tous les paroissiens de cette paroisse.

En foi de quoi, Abbé Salamin, administrateur



Sources, et pour aller plus loin :

- *Le latin de l'Eglise, étudié d'après la grammaire et la liturgie*, M. Flad, Desclée de Brouwer, Paris, 1938.
- *Le latin par la messe*, Gérard Bedel, professeur de lettres classiques, auteur d'ouvrages sur la langue et la pédagogie du latin, édition de Paris.
- *Dictionnaire latin-français*, Félix Gaffiot, Hachette, Paris, consultable en ligne à l'adresse : <http://www.lexilogos.com/latin/gaffiot.php>
- *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis* du sieur Du Cange, consultable en ligne à l'adresse : <http://ducange.enc.sorbonne.fr>

Association valaisanne d'études généalogiques**Walliser Vereinigung für Familienforschung**

(13.05.2017-28.03.2018)

Admissions | Aufnahmen

Bayard Claude	1950	Sion
Bettler Stéphane	1978	Lens
Blanc Maurice	1030	Bussigny-près-Lausanne
Bornet Ghislaine	1994	Aproz
Celaia Fabien	1950	Sion
Constantin Delia	1966	Ayent
de Riedmatten Isabelle	1950	Sion
Delseth Sophie	1872	Troistorrents
Duret Gaëlle	75028	Paris
Duroux Jean-Paul	1890	St-Maurice
Etchegorry Alejandro	1428	Buenos Aires
Julen Klaus	3920	Zermatt
Lattion Pascal	1937	Orsières
Mottiez Christophe	1006	Lausanne
Pierroz Philippe	1921	Martigny-Croix
Praz Renaud	1967	Bramois
Varone-Schwitzer Caroline	1907	Saxon
Zimmermann Michel	1303	Penthaz

Démissions | Austritte

Berti Lorenzo	1202	Genève
Biollaz Fabrice	1901	Mayens-de-Chamoson
Cajeux Victor	1926	Fully
Cappi-Coiana Angela	1920	Martigny
Commune des Agettes	1992	Les Agettes
Dubosson Rose-Marie	1872	Troistorrents
Follonier Lauriane	80634	Munich
Gex Philippe	1868	Muraz-Collombey
Logean Grégoire	1969	St-Martin
Lonfat Kevin	1906	Charrat
Métroz Michaël	1926	Fully
Oggier Maurice	1963	Vétroz
Ribordy Léonard	1927	Chemin
Riccio Marcel André	3972	Chermignon-d'en-Bas
Solleder François	1950	Sion
Veuthey Guy	1895	Vionnaz
Volken Pierre	1214	Vernier

Décès (portés à notre connaissance) | **Todesfälle** (die uns gemeldet wurden)

néant

L'Aveg en bref | Der WVFF in kürze

2017
Bulletin
27

En 1989, un petit groupe d'amis passionnés crée une association pour l'étude de la généalogie dans le canton du Valais : Aveg pour la partie francophone, WVFF pour la partie germanophone. Aujourd'hui, l'association réunit près de 300 membres, chercheurs et collectivités publiques, tous intéressés de près ou de loin à la généalogie.

La personne intéressée demande simplement son adhésion au moyen d'un formulaire d'inscription ad hoc que le secrétariat tient à disposition. Cette demande est en principe acceptée par le comité et avalisée par l'assemblée générale annuelle.

Cotisations

Membre individuel & couples : 30 fr.;
Collectivité : 50 fr.;
Membres étrangers : 30 euros.
Banque cantonale du Valais, Sion :
CCP 19-81-6
IBAN : CH79 0076 5000 T018 3111 8

Les membres sont invités

- à participer, dans la mesure du possible, aux trois réunions annuelles;
- à échanger les résultats de leurs recherches avec les autres généalogistes;
- à publier leurs généalogies sur le site internet de l'association.

L'Aveg offre à ses membres

- une plate-forme de rencontres entre gens passionnés, connaisseurs ou débutants;
- des visites intéressantes, en Valais et chez nos voisins (France, Italie, etc.);
- un site internet riche et vivant, avec un forum de questions : [\[www.aveg.ch\]](http://www.aveg.ch);
- un Bulletin annuel aux contributions variées.

Im Jahre 1989 gründete eine kleine Gruppe von Freunden, alles leidenschaftliche Familienforscher, die Vereinigung für Familienforschung in Kanton Wallis : Aveg für den französisch sprechenden Teil, WVFF für den deutschsprachigen Teil. Zurzeit besteht unser Verein aus ungefähr 300 Mitgliedern, private Familienforscher und auch Kollektivmitglieder, deren gemeinsames Interesse die Familienforschung ist. Wer an einer Mitgliedschaft interessiert ist, kann direkt mittels Anmeldeformular ein Aufnahmegesuch stellen. Über die Aufnahme der Neumitglieder wird an der Hauptversammlung abgestimmt.

Beiträge

Einzelmitglieder oder Paare: 30 Fr.;
Kollektivmitglieder: 50 Fr.;
Mitglieder aus dem Ausland: 30 euros.
Walliser Kantonalbank, Sitten:
CCP 19-81-6
IBAN : CH79 0076 5000 T018 3111 8

Wir empfehlen den Mitgliedern, so weit es Ihnen möglich ist, an den dreijährlichen Treffen teilzunehmen. Die Erfahrungen und Resultate ihrer Nachforschungen mit den andern Ahnenforscher auszutauschen.

Leistungen und Angebote für die Mitglieder:

- ein Podium für interessierte, passionierte Kenner und Anfänger zum Gedanken-austausch;
- Besuche von interessanten Objekten im Wallis so wie bei unseren Nachbarn in Frankreich, Italien und anderen Ländern;
- eine Webseite im Internet mit interessanten und aktuellen Informationen so wie der Möglichkeit Fragen zu stellen
- ein Mitteilungsblatt das einmal im Jahr herausgegeben wird und die verschiedensten Themen behandelt.



Le *Bulletin* annuel de l'Aveg paraît depuis 1991.

Les anciens *Bulletins* sont vendus au prix de 15 fr. l'exemplaire, excepté le N° 19 – spécial 20 ans – vendu au prix de 20 fr.
NB : Les *Bulletins* N° 1 à 7 et N° 9 sont épuisés, mais vous pouvez obtenir des copies d'articles.

Pour retrouver les articles publiés, voir sous :
www.aveg.ch/fr/Ressources/Bulletin.php

Pour les commandes, s'adresser à notre caissière :
Danielle Turin
Chemin de la Scie 8, 1872 Troistorrents
Tél. 024 471 75 72
d.margoison@bluewin.ch



Das jährliche *Bulletin* werden zum Stückpreis von 15 Fr. verkauft, ausgenommen die Jubiläumsausgabe, Nr. 19, kostet 20 Fr.
NB: Die *Bulletin* Nr. 1 bis 7 et Nr. 9 sind vergriffen, aber Sie können Kopien der Artikel erhalten.

So finden Sie die früher veröffentlichten Artikel:
www.aveg.ch/de/Ressources/Bulletin.php

Möchten Sie ältere Ausgaben des *Bulletin* erwerben?
Kontaktieren Sie die Kassierin, die Ihnen die gewünschten *Bulletins* umgehend zusenden wird:
Danielle Turin
Chemin de la Scie 8, 1872 Troistorrents
Tel. 024 471 75 72
d.margoison@bluewin.ch